

Univerzita Karlova

Pedagogická fakulta

Katedra francouzského jazyka a literatury

DIPLOMOVÁ PRÁCE

Contexte de l'enseignement du français en République tchèque et en
Slovaquie

The Context of French Language Teaching in the Czech Republic and
Slovakia

Kontext výuky francouzského jazyka v České republice a na Slovensku

Bc. Simona Smoleňová

Vedoucí práce: Mgr. Tomáš Klinka, Ph.D.

Studijní program: Učitelství pro střední školy

Studijní obor: N FJ-ZSV

2022

Je confirme que j'ai rédigé mon mémoire de Master, intitulé *Contexte de l'enseignement du français en République tchèque et en Slovaquie*, sous la direction de mon directeur de mémoire et que les sources et documents ayant servi à son élaboration sont tous cités dans la bibliographie. Je confirme également que ce mémoire n'a pas servi à obtenir le même ou un autre grade universitaire.

À Prague, le 19 avril 2022

Je voudrais adresser mes sincères remerciements au directeur de mon mémoire de Master monsieur Mgr. Tomáš Klinka Ph. D., pour tout son temps dédié à ce mémoire, ses idées et ses conseils. Je tiens également à remercier madame doc. Mgr. Jana Bírová, PhD. et madame Mgr. Zuzana Puchovská PhD. qui m'ont aidée dans les recherches sur le contexte de l'enseignement du français en Slovaquie.

ABSTRAKT

Diplomová práca sa zaoberá kontextom vyučovania francúzštiny v Česku a na Slovensku. Jej hlavným cieľom je priniesť aktuálne poznatky týkajúce sa vyučovania francúzskeho jazyka predovšetkým na základných a stredných školách. Okrem toho sa práca snaží poukázať na podobnosti a odlišnosti týkajúce sa vyučovania francúzskeho jazyka v českom a slovenskom školskom systéme.

Hlavná časť diplomovej práce prezentuje kontext vyučovania francúzskeho jazyka na Slovensku prostredníctvom analýzy nasledujúcich kategórií: legislatívne dokumenty, kurikulárne dokumenty, asociácie učiteľov francúzštiny, spolupráca s Francúzskom a akcie propagujúce francúzsky jazyk. Rovnaké kategórie sú analyzované aj v prípade Českej republiky a vďaka zisteniam zo slovenského kontextu, je možné oba kontexty porovnať. Praktická časť diplomovej práce skúma realitu vyučovania francúzskeho jazyka na slovenských školách prostredníctvom dotazníkového prieskumu *Vyučovanie francúzštiny na slovenských školách*. Použitý dotazník bol prevzatý z Česka, kde sa rovnaký dotazníkový prieskum, avšak s väčšou vzorkou respondentov, uskutočnil v roku 2020. Dotazníkového prieskumu sa zúčastnilo na Slovensku 25 učiteľov francúzskeho jazyka z rôznych typov škôl. Jeho výsledky potvrdili zistenie z teoretickej časti, že počet žiakov učiacich sa francúzsky jazyk klesá. Napriek tomu nadobudnuté výsledky poukazujú na možnosti zlepšenia situácie očami učiteľov.

KLÍČOVÁ SLOVA

francúzsky jazyk, vyučovanie francúzštiny, jazyková politika, francúzska kultúrna diplomacia, český školský systém, slovenský školský systém

ABSTRACT

The thesis explores the context of teaching French in the Czech Republic and Slovakia. Its main aim is to bring forward up-to-date knowledge concerning the teaching of French, especially in primary and secondary schools. In addition, the thesis seeks to highlight the similarities and differences concerning the teaching of French in the Czech and Slovak school systems.

The main part of the thesis presents the context of French language teaching in Slovakia through the analysis of the following categories: legislative documents, curriculum documents, French language teachers' associations, cooperation with France and actions promoting the French language. The same categories are also analysed for the Czech Republic and, thanks to the findings from the Slovak context, it is possible to compare the two contexts. The practical part of the thesis examines the reality of French language teaching in Slovak schools through a questionnaire survey, *Teaching French in Slovak Schools*. The questionnaire survey was adopted from the Czech Republic, where the same survey, but with a larger sample, was conducted in 2020. Twenty-five French language teachers from different types of schools in Slovakia took part in the questionnaire survey. Its results confirmed the finding from the theoretical part that the number of pupils learning French is decreasing. Nevertheless, the results obtained point to possibilities of improving the situation through the eyes of teachers.

KEYWORDS

French language, French language teaching, language policy, French cultural diplomacy, Czech school system, Slovak school system

Sommaire

Sommaire.....	5
Introduction	9
1 Contexte historique de l'enseignement du français.....	11
1.1 XIX ^e siècle	11
1.2 République tchécoslovaque	13
2 Les notions clés	16
2.1 Politique linguistique	16
2.2 Plurilinguisme et multilinguisme.....	17
2.3 Curriculum	18
2.4 Organisation d'enseignants.....	19
2.5 Diplomatie culturelle	20
3 Contexte européen de l'enseignement du français	21
3.1 Politique linguistique européenne.....	21
3.2 Position du français langue étrangère en Europe.....	22
4 République slovaque	25
4.1 Base législative	27
4.2 Système curriculaire	28
4.2.1 Programme d'enseignement national	28
4.2.2 Programmes-cadres	29
4.2.3 Standards d'enseignement	29
4.2.4 Programme d'enseignement de l'école	30
4.2.5 Programmes d'études	30
4.2.6 Programmes scolaires	30
4.2.7 Documents pédagogiques pour l'enseignement des langues étrangères	31

4.3	Français dans les écoles slovaques	31
4.3.1	École fondamentale	32
4.3.1.1	CITE 1	32
4.3.1.2	CITE 2	34
4.3.2	École secondaire	36
4.3.2.1	Lycée	36
4.3.2.2	Lycée bilingue	36
4.3.2.3	Lycée professionnel.....	37
4.4	Associations et organisations des enseignants de français	38
4.4.1	SAUF	38
4.4.2	FrancAvis	39
4.5	Collaboration avec la France	40
4.5.1	Institut français de Slovaquie	41
4.5.2	Alliances françaises	41
4.6	Évènements supportant le français	42
4.6.1	Mois de la francophonie	42
4.6.2	Concours de la chanson francophone	43
5	République tchèque par rapport à la Slovaquie	45
5.1	Base législative	46
5.2	Système curriculaire	46
5.2.1	Programmes éducatifs cadres	47
5.2.2	Programmes éducatifs scolaires	48
5.3	Français dans les écoles tchèques	48
5.3.1	École fondamentale	49
5.3.1.1	CITE 1	49

5.3.1.2	CITE 2	50
5.3.2	École secondaire	51
5.3.2.1	Lycée	51
5.3.2.2	Lycée bilingue	52
5.3.2.3	Lycée professionnel.....	53
5.4	Associations des enseignants	54
5.4.1	SUF.....	55
5.4.2	Gallica.....	56
5.5	Collaboration avec la France	56
5.5.1	Institut français de Prague	56
5.5.2	Alliances françaises	57
5.6	Les évènements supportant le français en Tchéquie.....	57
5.6.1	Bonjour ... !.....	58
5.6.2	Carte interactive du français	58
6	Enquête : L'enseignement de la langue française dans les écoles slovaques.....	60
6.1	Les enseignants de français : le profil des répondants.....	60
6.2	Le français dans les établissements scolaires	61
6.3	Le français et l'enseignant	62
6.4	Les attitudes du public envers l'enseignement du français dans les établissements scolaires.	63
6.5	Possibilités pour le futur	65
6.6	Les réponses libres.....	66
6.7	Quels résultats par rapport aux résultats de l'enquête en Tchéquie ?.....	66
	Conclusion.....	69
	Résumé	71

Bibliographie	75
Liste d'abréviations	85
Annexes	86

Introduction

La position de la langue française dans la société change d'une époque à autre selon le système politique du pays et sa politique linguistique. Mais quelle place occupe aujourd'hui le français dans les établissements scolaires ? Cette question est portée dans l'air des couloirs universitaires, où des futurs enseignants de français s'appêtent à exercer leur profession. La même question peut être posée par les enseignants qui ont constaté un moindre intérêt pour le français dans leur école. Cependant, ces sentiments subjectifs ne sont ni confirmés, ni réfutés.

L'objectif de cette thèse est d'apporter des connaissances sur la place actuelle de la langue française dans le système scolaire slovaque et tchèque notamment à travers le contexte de l'enseignement du français. Le but est également de comparer les deux contextes, slovaque et tchèque, et de trouver à la fois des différences et des similitudes.

Commençant dans le premier chapitre par le contexte historique de la langue française nous observerons le développement de la position du français dans le système scolaire d'abord tchécoslovaque et ensuite le tchèque et le slovaque. Dans le deuxième chapitre nous éclairons les notions clés pour comprendre les facteurs influençant la position de la langue française au sein du système scolaire. Le troisième chapitre présentera brièvement la politique linguistique européenne qui a un impact sur le développement des politiques linguistiques de ses Etats membres. En plus, le chapitre présente la position de la langue française dans l'éducation dans le contexte européen. Dans les chapitres quatre et cinq, nous aborderons le sujet principal de ce mémoire, le contexte de l'enseignement du français en Slovaquie et en République tchèque. Alors que dans le quatrième chapitre nous présenterons le contexte de l'enseignement du français dans les écoles slovaques de manière générale, dans le cinquième chapitre nous examinerons le contexte tchèque, mais en même temps nous essaierons de le comparer avec le contexte slovaque. Le chapitre final présentera les résultats de l'enquête menée auprès des enseignants de français. Sa tâche principale était d'étudier le niveau pratique de l'enseignement du français dans les écoles slovaques. Comme la même enquête a déjà été menée en République tchèque, nous essaierons de comparer les résultats entre ces pays.

Le questionnaire contient 22 questions et trois espaces pour les commentaires éventuels des enseignants. Il peut être divisé en cinq parties : le profil de répondant, le français dans les établissements scolaires, le français et l'enseignant, les attitudes du public envers l'enseignement du français dans les établissements scolaires et les possibilités pour le futur. En plus de fournir une image réaliste de l'état du français en milieu scolaire, les résultats du questionnaire pourraient contribuer à l'amélioration de la position du français dans les établissements scolaires.

Lors de la préparation de ce mémoire de Master, les connaissances ont été obtenues principalement à partir des documents curriculaires actuels des pays, tel que Programme d'enseignement national (Štátny vzdelávací program) pour la partie de la Slovaquie ou le Programme éducatif cadre (Rámcový vzdelávací program) pour la partie de la République tchèque. Les ressources Internet ont souvent été utilisées pour se faire une idée de la situation actuelle de la langue française.

1 Contexte historique de l'enseignement du français

L'enseignement de la langue française dans les écoles slovaques ou tchèques n'est rien de nouveau. Au contraire, le français a sa place dans les systèmes scolaires des deux états depuis des siècles. Comme nous partons du principe que l'histoire a une influence importante sur le présent et sur le statut actuel de la langue, nous avons décidé de présenter un contexte historique. Dans les lignes suivantes nous nous intéresserons à l'histoire de la langue française sur le territoire de la République tchèque et de la République slovaque d'aujourd'hui nous orientant surtout vers la XIX^e et la XX^e siècle.

Selon Zuzana Raková (2011a), chercheuse en philologie française : « les débuts de la francophonie tchèque datent du XIX^e siècle et sont liés aux établissements francophiles et francophones : Clubs et Cercles françaises, plus tard des Alliances françaises » (Raková 2011a). Pourtant, la langue française et la culture française étaient présentes de façons différentes dans la population tchèque depuis des siècles. Nous pouvons mentionner par exemple les contacts pris pendant la règne de Jean Luxembourg et de son fils Charles IV, les deux élevés à la cour royale française (Meignan 2015a) ou le contact pendant les guerres au XVIII^e siècle quand certains soldats français restent dans les Pays tchèques pour y fonder des familles (Raková 2011a).

Tandis que jusqu'au XVIII^e siècle la langue française est parlée et enseignée uniquement dans les cercles de la noblesse, au XIX^e siècle le français devient plus accessible aussi à la bourgeoisie. Au fur et à mesure l'enseignement de la langue commence à se déplacer de la famille et du secteur privé dans les établissements scolaires. D'abord ce sont des universités dans lesquelles la langue française est enseignée. Pourtant, son expansion plus vaste est interconnectée surtout à l'enseignement secondaire qui forme la base de la francophonie tchèque (Raková 2011a).

1.1 XIX^e siècle

La popularité de l'apprentissage de la langue française a augmenté surtout au XIX^e siècle. À cette époque-ci, ce phénomène était présent non seulement dans les Pays tchèques mais aussi en Europe entière. Le français représentait une langue de la noblesse, de la culture, de la science et du commerce (Reznikow 2008). Selon Raková (2011a) la diffusion de la

connaissance du français dans les Pays tchèques découle du prestige international de la langue et de l'orientation francophile. Cette affection des tchèques pour la France est née de l'aspiration à contrebalancer la dominance culturelle de l'Allemagne (Raková 2011a).

Le XIX^e siècle représente l'apogée de la langue française en Europe en ce qui concerne la capacité des personnes à parler français. C'est la conséquence de l'introduction de la langue française dans les programmes scolaires à travers l'Europe, les Pays tchèques ne faisaient pas une exception (Raková 2011a). Reznikow (2008) dans son livre explique que la présupposition de l'enseignement de la langue française dans les écoles tchèques était l'existence de l'instruction secondaire, la langue tchèque comme la langue d'instruction et la reconnaissance de la langue française comme la matière. La première condition a été accomplie en 1849 par la réforme Exner-Bonitz, la seconde en 1867 et la dernière dans les années 1869–1874. Dans cette période, la langue française est devenue la matière obligatoire dans plusieurs types d'institutions assurant l'instruction secondaire, tel que les lycées techniques, les écoles techniques et les académies de commerce. Dans les autres établissements scolaires assurant l'instruction secondaire, la langue française est devenue facultative à côté de l'anglais (Raková 2011a).

À côté de l'instruction secondaire, la vie associative fleurissait aussi. À partir des années 1870 plusieurs associations francophiles et plus ou moins francophones sont nées à travers les Pays tchèques. Au début ce sont des Clubs et Cercles français, par exemple le Club français de Kolín fondé en 1872 ou le Cercle français de Chrudim fondé en 1875. Plus tard, en 1886, la première Alliance française est fondée à Prague, mais elle ne restait pas la seule, les autres Alliances françaises sont fondées dans les plusieurs villes tchèques : Hradec Králové en 1901, Jičín en 1904, České Budejovice et Plzeň 1910, Pardubice en 1911, Olomouc en 1911, Prostějov en 1912, Brno 1914 (Raková 2011a).

Tandis que dans les Pays tchèques le français occupait une position de plus en plus importante, en Slovaquie la situation était différente à cause de la magyarisation déroulant. Le but des autorités hongroises était de transformer le pays plurilingue en nation d'une seule langue – la langue hongroise. C'est pourquoi pendant les deux premières décennies du XX^e siècle, la Slovaquie ne disposait d'aucune école secondaire dans laquelle la langue slovaque était la langue d'instruction (Ferenčuhová, Kázmerová 2017).

1.2 République tchécoslovaque

L'inégalité des connaissances de la langue française entre la Slovaquie et Tchéquie était visible surtout après la création de la République tchécoslovaque en 1918. La nouvelle République faisait face aux nouveaux appels, tel que l'unification du système scolaire ou la langue d'instruction.

La République tchécoslovaque a conservé la structure du système scolaire de la monarchie austro-hongroise pendant toute la période 1918–1938 à l'exception de certaines modifications (Raková 2011a). C'est-à-dire, le système scolaire a été divisé en trois niveaux d'enseignement : le première contenant les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les écoles communales ou de ville ; dans le seconde on compte les écoles qui se terminent par le baccalauréat (les lycées de huit ans de plusieurs types, les écoles réales de sept ans, des instituts, les académie de commerce, les écoles professionnelles ou industrielles), le troisième niveau est représenté par les universités et les Hautes écoles techniques de type universitaire (Ferenčuhová, Kázmerová 2017).

Quant aux professeurs tchèques, ils jouaient un rôle important dans la construction de la connaissance sur la France et la diffusion de la langue française parmi les Slovaques. C'étaient souvent des volontaires ou des professeurs affectés par le Ministère. Même la succursale d'Alliance française en Slovaquie est fondée par le professeur tchèque František Malota qui avait été directeur du lycée d'abord. Dans cette époque-ci, les professeurs français d'origine tchèque représentaient la majorité des enseignants du français en Slovaquie. La situation a changé depuis les années 1930 quand les premiers diplômés des université tchécoslovaques cherchaient leur emploi (Ferenčuhová, Kázmerová 2017).

Un autre rôle incontestable jouait la France qui représentait le modèle pour la jeune République tchécoslovaque. Il ne s'agissait pas seulement de la politique mais aussi de l'influence culturelle. La connaissance d'une langue mondiale signifiait de connaître la civilisation mondiale. Le but des cours de français était d'apprendre aux élèves les notions de base en français pour les utiliser dans la conversation quotidienne et de leur apprendre à lire des textes faciles. D'abord on apprenait aux élèves du lexique concernant la vie de tous les jours, puis, dans le degré supérieur, on continuait à présenter la tradition des relations

franco-tchécoslovaques et les événements les plus importants (Ferenčuhová, Kázmerová 2017).

Raková (2011b) dans son livre *Francophonie de la population tchèque 1848-2008* décrit les années de la Première République tchécoslovaque comme « l'âge d'or de la francophonie tchèque ». Il s'agissait de la plus forte augmentation du nombre d'élèves apprenant le français dans les écoles secondaires. À cette époque-ci, pendant l'année scolaire 1920/1921, 51,7 % de tous les élèves tchécoslovaques ont appris la langue française de façon obligatoire.

Le nombre des élèves du français commençait à diminuer déjà pendant le Protectorat. Le français dans les Pays tchèques était toujours enseigné mais ses horaires étaient réduits (Raková 2011b). En Slovaquie, après la déclaration de son autonomie en 1938, la plupart des professeurs tchèques ont été obligée de quitter le territoire et la langue française a été remplacée par l'allemand qui est devenu obligatoire pour le baccalauréat tandis que le français est devenu éligible (Ferenčuhová, Kázmerová 2017).

La situation s'est aggravée encore après la Seconde Guerre mondiale, quand la Tchécoslovaquie est devenue la partie du bloc de l'Est politiquement aligné sur l'URSS. À partir de 1948, l'allemand a été remplacé par le russe qui est devenu la langue obligatoire dans toutes les écoles fondamentales et secondaires tchécoslovaques. La langue française s'est classée parmi les autres « secondes langues vivantes » au même titre que l'anglais ou l'allemand qui pourraient être enseignées dans les écoles secondaires (Průcha 1999). Cette situation défavorable a marqué l'intérêt pour la langue française qui a été reléguée au second plan (Raková 2011b). À partir de 1953, la langue française, comme les autres langues secondes, était enseignée dans les trois dernières classes des écoles secondaires à raison de deux heures par semaine. Ainsi, le baccalauréat de la langue française était pratiquement supprimé puisque le nombre des heures n'était pas suffisant. La situation s'améliorait peu à peu dans les années 1960 quand le nombre des heures a été augmenté et le français pouvait devenir de nouveau la matière de baccalauréat mais seulement comme la matière facultative (Meignan 2015b). Dans le même temps les nouvelles écoles fondamentales avec l'enseignement renforcé de langues sont nées. Dans les années 1970–1980, la langue française est enseignée comme la langue seconde dans les écoles secondaires, surtout les

lycées à quatre classes, et il était possible de la choisir comme la matière facultative au baccalauréat (Raková 2011b).

La Révolution de Velours signifiait entre autres la suppression du monopole de la langue russe et l'introduction du pluralisme dans l'enseignement des langues (Průcha 1999). La langue française ne gagnait pas la même place qu'il avait eu pendant la Première république mais elle était troisième langue enseignée dans les écoles après l'anglais et l'allemand (Meignan 2015b). À partir de 1990, la première langue étrangère est introduite dans l'enseignement primaire de façon obligatoire. Les élèves commencent à l'apprendre dans la 5^e classe, donc à l'âge de 11 ans. La deuxième langue étrangère est devenue facultative depuis la 7^e ou 8^e classe (Průcha 1999).

L'ère commune de Tchécoslovaquie a fini par sa dissolution. À partir du 1^{er} janvier 1993 il existe la République slovaque et la République tchèque, deux pays autonomes avec des systèmes scolaires similaires et cependant différents.

2 Les notions clés

Pour comprendre le sujet de ce mémoire il est nécessaire d'éclairer certaines notions utilisées dans les chapitres suivants. Puisqu'il s'agit du sujet vaste, nous présenterons les notions des domaines différentes tel que la politique linguistique, le plurilinguisme et le multilinguisme, le curriculum, les organisations des enseignants et la diplomatie culturelle.

1.1 Politique linguistique

Observant la partie précédente nous remarquons que le système politique influence directement l'enseignement des langues dans les écoles. L'élément important est la politique linguistique choisie par l'État, soit la société. La politique linguistique peut être définie comme « l'ensemble des activités publiques et officielles représentées par les actes législatifs concrets qui régulent l'utilisation d'une langue » (Lejsková 2015) ou des plusieurs langues (Velčovský 2011) dans le cadre de la vie publique d'un pays (Lejsková 2015).

Selon Velčovský (2011) la politique linguistique peut être divisée en général en politique linguistique cachée et politique linguistique évidente qui est plus visible. En réalisant la politique linguistique, la triade : idéologie – mécanismes – exécution est essentielle. La politique linguistique découle de l'idéologie qui l'influence et est réalisée par les mécanismes de la sphère législative – les lois, les règles et/ou par les mécanismes de la sphère non législative – la promotion d'une langue, les mythes. Il est nécessaire de distinguer la politique de jure et la politique de facto. Tandis que la politique de jure coïncide avec les mécanismes, la politique de facto représente la réalité, soit la politique linguistique réalisée (Velčovský 2011).

La politique, y compris la politique linguistique, impose aux écoles les cadres institutionnels dans lesquels les écoles effectuent son activité mais aussi le contenu de l'enseignement (Janík, Janíková 2022). Dans ce mémoire nous allons observer la politique linguistique slovaque, chapitre 4 et 4.1, et la politique linguistique tchèque, chapitre 5 et 5.1, surtout à travers leurs documents curriculaires.

1.2 Plurilinguisme et multilinguisme

Dans le dictionnaire français en ligne, Larousse, la notion de plurilinguisme est définie comme « la situation d'un individu, d'un groupe plurilingue » et le multilinguisme est indiqué comme son synonyme (*Plurilinguisme* [sans date]). Pourtant, dans certaines publications ces deux notions sont strictement séparées. Il s'agit, par exemple, de la publication du Conseil d'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2001), ci-après dénommé *CECRL*, dans lequel le concept de multilinguisme est défini comme « la connaissance d'un certain nombre de langues ou la coexistence des langues différentes dans une société donnée ». Il peut être atteint par l'élargissement de l'offre des langues dans les écoles ou par la promotion de l'enseignement des autres langues vivantes. En revanche, le plurilinguisme représente un concept qui le dépasse et souligne que :

« l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative ».

Il s'agit donc d'un phénomène changeant qui dépend de l'individu, soit de l'apprenant, qui a un répertoire unique et qui combine leurs compétences différentes pour accomplir une tâche (*Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* 2001).

Même si Janík (2013) n'utilise pas la même terminologie utilisée dans le *CECRL*, il décrit le concept de la didactique du multilinguisme qui peut être lié au plurilinguisme du *CECRL*. Selon lui, la didactique du multilinguisme dépend du répertoire communicatif formé par l'expérience de l'individu. La didactique du multilinguisme découle de la présupposition qu'on ne part jamais de zéro quand on apprend une langue nouvelle, parce qu'il s'agit seulement de l'approfondissement des connaissances linguistiques déjà obtenues.

Au fur et à mesure, les deux termes commencent à se lier et le multilinguisme devient la notion plus utilisée pour désigner la réalité contemporaine. Janíková (2013) utilise dans sa publication le terme multilinguisme et le terme plurilinguisme y remplace par la notion le multilinguisme individuel qui signifie la capacité d'une personne de parler plusieurs langues. Cette capacité peut être développée au cours de la vie selon la volonté de l'individu.

Cependant, le multilinguisme de société s'applique à la société entière, c'est le cas de la Suisse où existent quatre langues officielles : le français, l'allemand, l'italien et le romanche (Janíková 2013). Il existe d'autres définitions et division de ces termes, mais nous n'en énumérerons pas d'autres pour les besoins de ce travail.

Le multilinguisme, qui représente un enjeu européen majeur, influence les politiques linguistiques de ses membres, dont la République tchèque et la Slovaquie. Son chevauchement peut être observé notamment dans la législation et les documents curriculaires, qui seront abordés dans les parties 4. et 4.1, 5. et 5.1.

1.3 Curriculum

Au Moyen-Âge, le terme curriculum désignait les matières apprises à l'école, plus tard ce terme a été remplacé par le terme plan d'études. Aujourd'hui, les définitions de notion curriculum divergent d'un auteur à l'autre (Průcha 2009). Même dans le dictionnaire pédagogique (Průcha, Walterová, Mareš 2013) le curriculum est défini par plusieurs définitions : soit comme le plan d'études, soit comme le processus d'enseignement et son contenu, et soit comme le contenu de toute l'expérience d'élève acquise à l'école y compris sa planification et l'évaluation.

Perrenoud (1993) explique ce notion comme un parcours de formation et distingue : curriculum formel (ou prescrit), curriculum réel et curriculum caché. Selon Perrenoud, les adjectifs formel et prescrit sont complémentaires. Le curriculum est prescrit puisqu'il a le statut d'une norme obligatoire pour ceux qu'il touche, surtout les élèves et les apprenants. En même temps, le curriculum est formel au sens de sociologie des organisations, il indique la hiérarchie, les relations, les principes et les compétences statutaires. Autre type de curriculum est curriculum réel, ce qui reflète la réalité, la façon dont le curriculum prescrit est réalisé à l'école. Le curriculum caché contient toute expérience scolaire des apprenants (Perrenoud 1993). Průcha (2009) explique le curriculum caché comme « tous ce qui n'est pas planifié ou exprimé dans le curriculum formel. » On y comprend le climat scolaire, les interactions entre l'apprenant et l'enseignant mais aussi l'emploi du temps et l'architecture de l'école. L'aspect positif du curriculum caché se reflète dans les rapports positifs des élèves à l'école tandis que l'aspect négatif peut se manifester par exemple par l'absentéisme ou la peur de l'école (Průcha 2009). Les deux auteurs tombent d'accord sur l'attention insuffisante

prête au curriculum caché qui, selon eux, représente un aspect important de l'enseignement scolaire (Průcha 2009 ; Perrenoud 1993).

La conception théorique du curriculum se réalise dans les programmes scolaires et documents scolaires (Průcha 2009) et ce sont ces derniers qui seront explorés dans les prochaines parties de ce mémoire nous orientant surtout vers l'enseignement du français.

1.4 Organisation d'enseignants

L'un des signes des professions est l'identité professionnelle créée entre autres par la formation des associations spécialisées (Kosová 2005). Les organisations d'enseignants, y compris les associations et organisation professionnelles, ont une tradition en République tchèque surtout dès l'époque de la Première république tchécoslovaque. Elles peuvent être divisées en fonction du type d'école, de la matière enseignée ou du niveau de l'enseignement.

Les associations scolaires sont définies comme « associations civiles dont les membres sont employés d'une sphère scolaire ». Par ses activités, tel que la promotion de ses intérêts dans la sphère publique, les associations des enseignants peuvent influencer la politique linguistique du pays. Parmi les associations les plus importantes dans la République tchèque il y a : Asociace pedagogů základního školství (Association des enseignants des écoles fondamentales), Asociace ředitelů základních škol (Association des directeurs des lycées) et autres (Průcha, Walterová, Mareš 2013).

Dans le document international intitulé *la Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant*, connue comme la *Charte des enseignants*, publié en 1996, l'un des principes fondamentaux est de : « reconnaître que les organisations d'enseignants peuvent contribuer grandement au progrès de l'éducation et qu'en conséquence elles devraient être associées à l'élaboration de la politique scolaire ». Selon le document, l'un des objectifs des organisations est d'élaborer les codes d'éthique d'enseignant. En plus, une autre fonction d'une organisation d'enseignants pourrait être de servir de médiateur pour un dialogue entre le directeur et les enseignants en cas de désaccord sur les exigences financières ou les conditions de travail au cas où tous les autres moyens de dialogue échoueraient (*Recommandation OIT/UNESCO de 1966 et Recommandation de l'UNESCO de 1997– Edition révisée 2016*. 2019).

Comme les associations ont un impact sur la politique linguistique de l'État, notamment sur la politique linguistique de l'éducation, nous avons décidé qu'il est nécessaire de les placer dans le contexte de l'enseignement du français. Les associations d'enseignants slovaques sont abordées dans le chapitre 4.4, les tchèques sont présentés dans le chapitre 5.4.

1.5 Diplomatie culturelle

L'élément culturel de la politique étrangère d'un pays est un facteur essentiel pour la formation de l'image du pays dans la sphère internationale. C'est pourquoi des certains pays décident de se promouvoir à l'étranger par le support de : ses centres culturels, les événements promouvant le pays et sa culture, l'enseignement de sa langue, les institutions scolaires, les échanges entre pays, la cinématographie ou les associations de compatriotes.

La France ne fait pas d'exception, néanmoins, son réseau des institutions à l'étranger est si dense qu'il occupe la première place dans le monde entier. En outre le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère de l'Éducation nationale et leurs agences, il existe les autres acteurs réalisant la diplomatie culturelle de France – les centres culturels où on classe les centres culturels, les instituts, les départements culturels, les écoles françaises à l'étranger et les centres de recherche (Tomalová 2008). On peut y classer aussi l'Alliance française mais il s'agit de l'institution spécifique qui « exerce son activité en dehors de toute considération d'ordre politique, religieux ou idéologies » (*À propos* [sans date]). Les Alliances françaises peuvent collaborer avec le Ministère des Affaires étrangères et européenne à base des contacts grâce auxquels elles gagnent l'accès au support financier de l'État autant que les autres organisations culturelles.

La position de la langue française au sein de la diplomatie culturelle française est assez particulière parce qu'elle est considérée comme le véhicule de la culture française. C'est pourquoi l'importance immense est attribuée à l'enseignement du français à l'étrangère. Ceci est réalisé par l'intermédiaire des centres culturels ou les Alliances françaises cités plus haut (Tomalová 2008). Dans les chapitres sur la Slovaquie et la République tchèque, chapitre 4.5 et chapitre 5.5, nous explorerons le réseau des institutions situées dans ces deux pays.

3 Contexte européen de l'enseignement du français

La problématique pédagogique de la diversité linguistique du continent européen est bien connue depuis des siècles. Au Moyen-Âge, cette problématique est partiellement dépassée par l'enseignement du latin qui représentait langue universelle de communication internationale. La situation change au XVII^e siècle quand des nouvelles questions se sont posées et donc : Quelles langues faut-il enseigner ? Quel est le critère pour ce choix ? (Průcha 1999). La même question persiste dans la société jusqu'au aujourd'hui. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe essaient de répondre à ces questions par l'adoption des mesures précises, qui sont ensuite mises en œuvre dans les politiques linguistiques des États membres, y compris la Slovaquie et la Tchéquie. C'est pourquoi nous avons décidé de présenter la politique linguistique européenne dans le chapitre suivant.

2.1 Politique linguistique européenne

La politique linguistique de l'Union européenne « repose sur le respect de la diversité linguistique dans tous les États membres et sur la création d'un dialogue interculturel dans l'ensemble de l'Union » (Iskra 2021). Dès ses débuts, l'Union encourage ses États membres à développer le multilinguisme et améliorer connaissances des langues, avec le temps, elle élargit ses exigences et recommandations à supporter le multilinguisme individuel chez ses habitants et donc la capacité de comprendre et d'utiliser au moins deux langues étrangères (Janíková 2013). Ce dernier est souligné aussi dans la *Contribution de la Commission européenne* à la réunion des dirigeants du 17 novembre 2017 à Göteborg, où la Commission souligne le multilinguisme européen comme le plus grand avantage mais en même temps l'un des défis les plus importants (Commission européenne, Secrétariat général 2017).

En 2019, le Conseil de l'Union européenne publie *Recommandation relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues*. Dans ce document il réagit entre autres à la Contribution de la Commission de Göteborg cité plus haut. Le Conseil de l'Union recommande de développer le milieu favorable à l'enseignement des langues étrangères pour que les étudiants vers la fin de l'enseignement secondaire supérieure soient capables d'utiliser au moins une langue étrangère dans la sphère sociale, éducative ou professionnelle. En plus, il appelle à supporter l'enseignement de la seconde langue étrangère, la collaboration entre les pays, le développement professionnel des enseignants

des langues étrangères ; et encourage l'utilisation des outils numérique dans l'enseignement (*Odporúčanie Rady z 22. mája 2019 o komplexnom prístupe k výučbe a učeníu sa jazykov* 2019).

Une autre position importante au sein de l'Union européenne et sa politique linguistique occupe le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale rassemblant 47 pays. Celle-ci à côté du Parlement européen et de la Commission européenne a une fonction législative (Lejsková 2015). L'un de ses objectifs principaux est de développer la compréhension entre les citoyens des pays différents. Cet objectif est atteint par les recommandations et le support fournies aux États membres et non par l'imposition d'une seule politique linguistique. Le support sous forme des outils concrets comme *Le Portfolio européen de langues* ou *CECRL*, aide au développement de l'enseignement des langues dans l'Europe entière (Sheils 2003).

Prenant *CECRL* comme exemple, ses buts principaux sont la promotion du plurilinguisme, la reconstruction des curriculums des langues en utilisant les descriptifs positifs, l'élaboration des manuels pour les enseignants et le support de leur formation et surtout « améliorer la qualité et la réussite dans l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation » (*Utilisation du CECRL* [sans date]).

Sauf des documents et déclarations appelant au développement de l'enseignement des langues dans les pays européens, l'Union européenne fait et finance des démarches concrètes sous forme de programmes d'action tel que Programmes Erasmus+, Journée européenne des langues, Label européen des langues ; et des recherches dans le domaine linguistique. Tous les démarches entre autres mènent au développement de la compétitivité des citoyens européens sur le marché du travail mondial (Iskra 2021). Lejsková (2015) désigne le multilinguisme comme une autre facteur contribuant à la formation de PIB.

2.2 Position du français langue étrangère en Europe

Avant de se concentrer sur la position du français dans l'enseignement slovaque et tchèque, nous aimerions souligner la position du français dans le contexte de l'Union européenne. La position importante de la langue française dans la politique internationale de l'Union européenne est incontestable. Le français est la langue officielle dans trois pays

fondateurs de l'Union européenne sur six et en plus, elle se trouve parmi trois langues de travail dans les institutions européennes. Sa connaissance présente l'avantage professionnel majeure pour les diplomates et fonctionnaires, mais quelle est sa place dans l'enseignement européen d'aujourd'hui ?

Jusqu'à 68 % des Européens ont appris la langue étrangère dans les écoles, il s'agit de la méthode la plus répandue. Les autres méthodes comme le séjour à l'étranger ou le contact avec un locuteur natif ne sont pas si marquants (Šukolová 2019). Selon la quatrième édition du rapport d'Eurydice, *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe*, publiée en 2017, la langue française est la deuxième langue étrangère la plus étudiée dans les pays européens après l'anglais. En 2014, 33,7 % des élèves dans l'enseignement secondaire inférieure et 23,0 % des élèves dans l'enseignement secondaire supérieur général s'apprenaient le français. La langue française présente le choix populaire parmi les élèves dans les pays d'Europe centrale et du Sud. Elle occupe la première place dans les pays anglosaxons tel que l'Irlande et le Royaume-Uni où elle est la langue étrangère la plus étudiée. En revanche, elle n'est pas si populaire dans les pays d'Europe du Nord (European Education and Culture Executive Agency, Eurydice 2017). Par exemple en Finlande le français se range après l'allemand et l'anglais et donc il se trouve à la troisième place, en Suède, la situation est encore pire parce que la langue française occupe quatrième place après l'anglais, l'allemand et aussi l'espagnol, qui la distingue de pays voisins (Collectif 2019). Une situation particulière se trouve dans les pays partiellement francophones : la Belgique et Suisse où le français fait partie essentielle de l'éducation.

Comparant l'année 2005 avec l'année 2014, le nombre des élèves apprenant le français soit ne change pas soit baisse dans quelques cas. Cette forte baisse peut être observée par exemple dans les Pays-Bas où en 2005 88,1 % des élèves apprenaient le français tandis qu'en 2014 ce nombre diminue à 64,7 % (European Education and Culture Executive Agency, Eurydice 2017). Même si les Pays-Bas est le pays voisin de Belgique, pays partiellement francophone, et le nombre des francophones y n'est pas négligeable, le français occupe troisième place après l'anglais et l'allemand (Collectif 2019).

Selon les datas d'Eurostat de l'année 2019, l'intérêt pour la langue français a diminué dans tous les pays européens à l'exception de la Hongrie, Pologne, Belgique, Espagne et la

Croatie où le nombre des élèves augmente. Le français occupe troisième place après l'anglais et l'espagnole dans l'enseignement secondaire supérieure générale, CITE 34 (*What languages are studied the most in the EU?* 2021).

Observant la baisse de la popularité du français presque à travers l'Europe entière, nous nous interrogeons quelle est la situation en Slovaquie ou en République tchèque. Est-ce que ce phénomène s'est répandu aussi chez nous ou le français occupe la même position que pendant la Première république tchécoslovaque ? Nous ne nous intéresserons pas seulement aux datas, nous étudierons le contexte de l'enseignement du français par l'analyse du législatif et des documents curriculaires traitant les langues étrangères. En plus, nous essaierons de présenter le réseau des organisations les plus importantes qui participent à la promotion de la langue française par ses actions. Pourtant, l'objectif de ce mémoire n'est pas seulement de décrire le contexte de l'enseignement du français en République slovaque et République tchèque, nous essaierons comparer les deux contextes.

4 République slovaque

Ayant environ 5,45 millions d'habitants (*SODB2021 2021*), la République slovaque est un petit pays situé au cœur de l'Europe. Pour sa composition ethnique hétérogène, elle est souvent considérée comme le pays le plus hétérogène de l'Europe. Sur le territoire slovaque il y a plusieurs minorités, parmi eux les plus grandes sont : les Hongrois, les Roms, les Tchèques, les Allemands, les Ukrainiens et les Ruthènes. Le slovaque est la langue officielle du pays, l'utilisation soit de la langue minoritaire, soit de la langue étrangère montre les particularités régionales (Butašová 2006). Selon les datas reçus en 2021, 12 % des personnes ont indiqué une autre langue maternelle que le slovaque (*Vybrané výsledky 2021*).

L'adhésion à l'Union européenne promouvant le multilinguisme comme une compétence clé dans l'époque moderne ainsi que la composition ethnique hétérogène pourrait se refléter dans la politique linguistique du pays, soit les lois, règlements et programmes d'enseignement. Pourtant nous nous intéressons surtout à la position du français dans le contexte d'enseignement en Slovaquie. Observant la baisse des élèves étudiant le français dans le contexte européen, nous allons explorer la situation actuelle en Slovaquie. Selon les datas disponibles, la baisse de la popularité du français est incontestable. L'indicateur de cette chute est le nombre descendant des apprenants qui étudient le français langue étrangère dans les écoles fondamentales slovaques :

	2013	2016	2017	2018	2019	2020
l'anglais	382 363	390 292	399 044	406 806	415 375	422 143
le français	4 606	2 736	2 052	1 989	1 616	1 532
l'allemand	126 804	94 507	87 757	80 979	74 120	75 568
le russe	50 418	38 031	35 389	32 554	31 005	32 341
l'espagnol	1 179	1 165	1 308	1 628	1 736	1 889
l'italien	190	160	166	179	160	197
une autre langue	268	199	207	296	499	742

Tableau 1 : Le nombre des élèves dans les écoles fondamentales étudiant une langue étrangère (source : Centrum vedecko-technických informácií SR, propre création)

En 2019, la langue française s'est placée à la cinquième place après l'anglais, l'allemand, le russe et l'espagnol. Il est intéressant, mais aussi triste, de constater qu'en 2020 le nombre d'élèves pour toutes les autres langues a augmenté, en revanche, le nombre d'élèves apprenant le français a encore diminué.

Les écoles secondaires ne font pas l'exception, depuis l'année 2013, ils ont perdu environ 6000 milles d'étudiants (Pupíková, Bírová 2020). Pourtant nous pouvons observer la baisse des étudiants des autres langues aussi, seul l'espagnol gagne des étudiants.

	2013	2016	2017	2018	2019	2020
l'anglais	204 956	189 022	188 350	185 411	182 467	183 296
le français	14 384	9 082	9148	8 399	8 262	8 402
l'allemand	118 988	88 506	84 736	79 470	74 924	71 445
le russe	30 218	25 040	24 495	23 266	21 699	20 657
l'espagnol	9 196	7 876	8 476	9 032	9 276	9 897
l'italien	2 334	1 771	1 804	1 766	1 535	1 501
une autre langue	846	608	618	643	635	672

Tableau 2 : Le nombre des étudiants apprenant une langue étrangère dans les lycées, lycées professionnels et conservatoires (source : Centrum vedecko-technických informácií SR propre création)

D'après Pupíková et Bírová (2020) les facteurs influençant la position de la langue française en Slovaquie sont : « la politique linguistique, la politique d'embauche des enseignants des langues étrangères, les professeurs de français dans les écoles et leurs motivations, le support de la langue française par les directeurs des écoles et la connaissance des parents sur l'importance du multilinguisme » (Pupíková, Bírová 2020).

Pour comprendre le contexte qui influence l'enseignement du français en Slovaquie il faut étudier la politique linguistique du pays. Dans les lignes suivantes nous étudierons d'abord le contexte de l'enseignement du français en Slovaquie, en nous focalisant sur la politique linguistique du pays, soit la base législative et le système curriculaire. Ensuite nous nous intéresserons au réseau des organisations qui promeuvent le français afin d'améliorer

sa position dans la société et finalement nous verrons les actions culturelles destinées à la promotion de la langue française.

3.1 Base législative

Dans les lignes suivantes nous allons analyser le côté législatif de l'enseignement des langues étrangères en Slovaquie, en nous focalisant sur le français qui est l'objet de ce mémoire. Le système scolaire est organisé par la *Loi scolaire*, actuellement la loi n° 245/2008 de l'année 2008¹ qui indiquait la réforme la plus importante pour le système éducatif slovaque (Butašová, Segretain 2016). Sauf l'organisation de l'enseignement, la loi définit l'obligation scolaire et sa durée, fixe le Programme d'enseignement national et les Programmes d'enseignement et d'éducation des écoles, les droits et devoirs des écoles et d'autres établissements scolaires, et les droits et devoirs des élèves et leurs parents (*Zákon č. 245/2008*).

En ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères l'un des objectifs de l'enseignement et de l'éducation est de « faciliter la connaissance de l'anglais et d'une autre langue étrangère » (§4 de la loi n°245/2008) aux élèves de telle façon qu'ils soient capables de les utiliser. Ainsi, l'anglais est enseigné de façon obligatoire dans les écoles slovaques fondamentales et secondaires, en plus, les élèves choisissent une autre langue à apprendre selon leurs préférences et l'offre de l'école. À la fin de l'enseignement secondaire, les connaissances d'une langue étrangère, soit l'anglais, soit une autre langue étudiée, sont examinées pendant le baccalauréat (*Zákon č. 245/2008*). Par rapport aux autres langues étrangères, qui ne sont pas spécifiées dans la loi et dépendent de l'offre de l'école, nous pouvons voir l'avantage immense de l'anglais imposé par la politique linguistique du pays. Néanmoins, l'État soutient le développement du multilinguisme dans le sens où il soutient la connaissance de deux langues étrangères.

Le changement important touchant l'enseignement des langues étrangères est entré en vigueur depuis l'année scolaire 2019/2020. L'enseignement de l'anglais comme la première langue étrangère n'est plus obligatoire, les élèves de la troisième année de l'école fondamentale peuvent choisir aussi une autre langue vivante à la place de l'anglais, tel que

¹ Zákon o výchove a vzdelávaní a o zmene a doplnení niektorých zákonov, Školský zákon

le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol ou le russe selon la possibilité de l'école et de l'intérêt des élèves. Si un élève choisit une autre langue vivante que l'anglais à la troisième année, il devra le choisir à la septième classe, parce que l'enseignement de l'anglais est garanti par la Loi scolaire n° 245/2008. Néanmoins, cette décision reste entre les mains des écoles parce qu'elle est volontaire (MŠVVaŠ SR 2019). Pourtant, selon le ministre de l'enseignement, Branislav Gröhling, interviewé en 2020, la situation n'avait pas changée dans la plupart des écoles. Il attribue ce phénomène à la position souveraine de l'anglais présente dans la société pendant longtemps. Selon lui, la tâche de l'État est de préparer les conditions supportant l'apprentissage des autres langues étrangères, surtout l'allemand et le français (TASR 2020).

3.2 Système curriculaire

En Slovaquie, le curriculum appelé Program d'enseignement, est créé sur deux niveaux : niveau national et niveau d'école (Butašová, Segretain 2016). Grâce aux deux niveaux, les écoles ont une possibilité de régler le contenu d'enseignement sur les circonstances régionales (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky* 2017).

4.2.1 Programme d'enseignement national

Le premier niveau représente le Programme d'enseignement national (Štátny vzdelávací program) publié par le ministère de l'Éducation. Les Programmes d'enseignement national, définies dans le § 6 de la *Loi scolaire* de 2008, déterminent le contenu obligatoire de l'enseignement et de l'éducation. En plus, ils indiquent les objectifs et les standards de l'enseignement préscolaire et les objectifs, les standards et les programmes-cadres pour les écoles fondamentales et les écoles secondaires. Ces programmes peuvent être divisés en cycles de l'enseignement (*Zákon č.245/2008*). On distingue les programmes différents selon le cycle d'étude, type d'école (ex. : l'école fondamentale, le lycée à huit ans) et les besoins d'élève. Certains programmes ont passés par les changements et aujourd'hui sont disponibles aussi dans les formes innovées. Le Programme d'enseignement national est essentiel pour la création du Programme d'enseignement d'école et représente le document clé pour l'évaluation des enfants et élèves (*Zákon č. 245/2008*).

Le Programme d'enseignement national contient les parties suivantes : le nom du programme d'enseignement, les objectifs d'enseignement et d'éducation, la caractéristique du diplômé, les domaines d'enseignement et les thèmes transversaux, les standards d'enseignement, les programmes-cadres, les conditions d'enseignement des élèves à besoins éducatifs particuliers, les conditions d'organisation d'enseignement et d'éducation et les autres conditions assurant l'équipement et le fonctionnement de l'école, finalement ils contiennent les conditions pour élaborer le Programme d'enseignement de l'école (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky 2017*).

4.2.2 Programmes-cadres

Les programmes-cadres (rámcové učebné plány) énumèrent les domaines d'enseignement et peuvent nommer les matières obligatoires constituant un domaine. Ils précisent le nombre des heures pour les domaines différents ou matières d'enseignement (*Zákon č.245/2008*). Par exemple, dans le *Programme-cadre pour les écoles fondamentales avec la langue d'instruction slovaque* il y a huit domaines d'enseignement, parmi eux La langue et la communication qui est constitué par les matières suivantes : le slovaque et la littérature, la première langue étrangère et la deuxième langue étrangère. Le nombre des heures est défini pour le cycle entier de l'enseignement, dans ce cas, pour l'enseignement secondaire inférieur (CITE 2). L'objectif de chaque école est de créer la répartition des heures au long des années (*Rámcové učebné plány - ŠPÚ* [sans date]).

4.2.3 Standards d'enseignement

La loi scolaire de l'année 2008 définit les standards d'enseignement (vzdelávacie štandardy) comme « l'ensemble d'exigences relatives à l'acquisition de connaissances, de compétences et d'aptitudes qu'un enfant ou un élève doit acquérir pour obtenir un diplôme ou poursuivre ses études » (*Zákon č.245/2008*). Ces standards, créés en accord avec les programmes-cadres, peuvent être distingués en standards de performance et en standards de contenu. Tandis que les standards de performance déterminent les niveaux à atteindre, les standards de contenu indiquent des thèmes, des faits, des notions clés constituant le noyau de contenu d'un domaine d'enseignement ou d'une matière concrète (*Zákon č. 245/2008*).

4.2.4 Programme d'enseignement de l'école

Le Programme d'enseignement de l'école (Školský vzdelávací program) représente le second niveau du système curriculaire slovaque. Les Programmes d'enseignement de l'école sont créés sur le niveau inférieur, parce qu'ils sortent des programmes nationaux. Chaque école dispose de son programme d'enseignement, il s'agit d'un document de base publié par le directeur de l'école dans lequel sont définis : l'orientation de l'école, le niveau de l'instruction atteint par son accomplissement, la durée et la forme d'études, le plan d'enseignement, le programme scolaire, la langue d'instruction et l'évaluation des élèves (*Zákon č. 245/2008*).

En créant son Programme d'enseignement, l'école est obligée de suivre le Programme d'enseignement national et la législation en vigueur. Pourtant, l'école a la liberté de déterminer l'orientation selon laquelle elle peut utiliser les heures disponibles et créer des nouvelles matières d'enseignement en considération de besoins des élèves et des conditions régionales (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky 2017*).

4.2.5 Programmes d'études

Selon la loi scolaire actuelle, l'objectif des programmes d'études (učebné plány) est de transformer les programmes-cadres nationaux dans la forme convenable pour l'école (*Zákon č.245/2008*). Ainsi l'école répartit un nombre spécifique d'heures d'une matière ou d'un domaine d'enseignement définit dans les Programmes-cadres entre les années d'un certain niveau scolaire.

4.2.6 Programmes scolaires

Programme scolaire, en slovaque appelé « učebné osnovy », fait partie de Programme d'enseignement de l'école. Il assure la répartition des standards de contenu entre les années selon le Programme d'études définit dans le Programme d'enseignement de l'école (*Zákon č. 245/2008*).

4.2.7 Documents pédagogiques pour l'enseignement des langues étrangères

Outre les documents susmentionnés régissant l'enseignement en Slovaquie, il existe des documents pédagogiques de base pour l'enseignement des langues étrangères : les programmes, les standards d'enseignement et les exigences cibles en matière de connaissances et de compétences des diplômés du secondaire. Ceux-ci ont été créés afin d'unifier l'enseignement des langues en Slovaquie avec les exigences européennes présentées dans le *CECRL* (Butašová et al. 2007). C'est surtout la structure des standards d'enseignement des langues étrangères, y compris le français, qui découle de *CECRL*. Les standards de performance sortent de descripteurs des niveaux définis dans le *CECRL* mais ils sont adaptés aux besoins des élèves slovaques (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky* 2017). Les documents définissant les exigences cibles en matière de connaissances et de compétences des diplômés sont destinés aux niveaux B1 et B2 selon le *CECRL* (Butašová et al. 2007).

3.3 Français dans les écoles slovaques

La langue française est enseignée dans les écoles slovaques de tous les niveaux. Pourtant, sa popularité se concentre surtout parmi les élèves de l'enseignement secondaire supérieure, soit les écoles secondaires (CITE 3²). Ce phénomène peut être lié à l'offre pauvre des langues étrangères dans les écoles fondamentales.

Dans les Programmes d'enseignement national, les langues étrangères, y compris le français appartiennent à côté du slovaque et la littérature, ou bien langue de la minorité et la littérature, dans le domaine d'enseignement « La langue et la communication ». Son enseignement est effectué selon des programmes-cadres et les standards d'enseignement. Tandis que les programmes-cadres déterminent le nombre des heures pour le cycle d'enseignement concret, les standards d'enseignement indiquent le contenu de matière pour le niveau concret.

Le français dans les écoles slovaques peut occuper le statut de la première langue étrangère ou le statut de la deuxième langue étrangère³. Afin d'analyser les documents

² ISCED – International Standard classification of Education

³ Éventuellement le statut d'une autre langue étrangère selon le type d'école.

curriculaires, nous utiliserons dans les parties suivantes les abréviations LE1 pour la première langue étrangère et LE2 pour la deuxième langue étrangère. Il est nécessaire de souligner qu'on distingue plusieurs types de documents curriculaires selon la langue d'instruction : les documents destinés aux écoles avec la langue d'instruction slovaque, ceux destinés aux écoles où la langue minoritaire est instruite et ceux destinés aux écoles avec la langue d'instruction de la minorité.

Pour mieux comprendre la situation de l'enseignement du français nous allons analyser dans la partie suivante les documents curriculaires slovaques différenciés par le niveau de l'enseignement. Puisque nous nous concentrons à l'enseignement du français dans les écoles fondamentales (CITE 1+2) et secondaires (CITE 3), nous allons nous intéresser aux documents traitants ces deux niveaux d'enseignement.

4.3.1 École fondamentale

En Slovaquie, l'école fondamentale (základná škola) contient neuf années et est divisée en deux niveaux. Le premier, composé de quatre premières années, correspond à CITE 1. Le second contient les cinq dernières années et correspond à CITE 2 c'est-à-dire l'enseignement secondaire inférieure. Selon l'objectif défini dans la loi scolaire, l'élève a la possibilité d'étudier l'anglais et une autre langue étrangère. On distingue des programmes-cadres pour les écoles fondamentales avec la langue d'instruction slovaque, ensuite les écoles avec la langue d'instruction de la minorité et finalement les écoles où la langue de la minorité est enseignée, c'est pourquoi la subvention horaire pour la langue étrangère peut être différente à travers des programmes-cadres (*Rámcový učebný plán pre ZŠ* [sans date]).

4.3.1.1 CITE 1

L'enseignement de LE1 est devenu obligatoire dès la troisième année de l'école fondamentale. La décision de commencer à enseigner une langue étrangère plus tôt dépend de l'école. Si l'école souhaite commencer à enseigner une langue étrangère plus tôt, elle peut utiliser des heures optionnelles disponibles de son programme d'enseignement (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky* 2017). Selon les programmes-cadres destinés aux écoles fondamentales avec la langue d'instruction slovaque, la langue étrangère est dotée de six heures au total. La répartition des heures entre les années dépend

de l'école tel que l'année d'introduction de langue étrangère. Pourtant il est recommandé de commencer à la troisième année (*RUP pre základné školy s vyučovacím jazykom slovenským* 2011). Si nous comparons les programmes cadres définis selon la langue d'instruction, nous trouvons une différence dans la subvention horaire. Tandis que dans les écoles avec la langue d'instruction slovaque et les écoles où la langue de la minorité est enseignée (*RUP pre ZŠ s vyučováním jazyka národnostnej menšiny* 2015), la langue étrangère est dotée de six heures pour le programme entière, soit trois heures par semaine à troisième et quatrième année, dans les écoles avec la langue d'instruction de la minorité l'enseignement de la langue étrangère est réduit à deux heures par semaine (*RUP pre ZŠ s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny* 2019).

Quant au contenu de l'enseignement du français, nous allons analyser l'annexe de *Programme d'enseignement national* pour CITE 1 qui est consacré à l'enseignement de la langue française. L'annexe contenant les standards de performance aussi bien que les standards de contenu, sert à créer des programmes d'enseignement de l'école, plus concrètement, les programmes scolaires. Le document contient les parties suivantes : l'introduction, les particularités de l'enseignement des langues étrangères des élèves de CITE 1, les objectifs de l'enseignement des langues étrangères des élèves de CITE 1, les compétences générales, les compétences communicatives langagières, les activités et stratégies communicatives langagières, le tableau des aptitudes et fonctions de langue à travers les niveaux A1 – B2, le standard de contenu, les thèmes pour le niveau A1.1+, les méthodes pour le développement de compétences langagières communicatives et finalement l'évaluation des élèves. Le document entier sert à conduire l'apprenant du français, les standards de performance montrent ce que l'élève ayant le niveau A1.1+ est capable de faire. Par exemple, les standards de performance de production écrite pour le niveau mentionné sont : « écrire correctement toutes les lettres d'alphabet ; transcrire correctement les mots ou les phrases courtes ; écrire son nom, l'adresse, l'âge, la date de naissance ; écrire une salutation courte et une carte postale ». En ce qui concerne les standards de contenu, l'annexe introduit les aptitudes et ses fonctions, tel que : « présenter ses goûts et préférences » ou la fonction de l'aptitude est de « Exprimer le fait d'aimer, d'apprécier quelque chose ou quelqu'un ». En plus, nous y trouvons les exemples des phrases et expressions : « Joli ! Génial ! Super ! Bien ! ... J'aime (bien) + groupe » et autres (*Štátny vzdelávací program:*

*Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 1 2011). À la fin de la quatrième année, fin d'enseignement CITE 1, les élèves doivent atteindre le niveau de communication A1.1+ selon le CECRL (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky 2017*).*

En raison de la décision de 2019 de rendre possible le choix parmi les langues étrangères, le français peut devenir LE1, cependant il manque souvent sur l'offre d'école à cause de l'intérêt insuffisant ou l'absence de l'enseignant qualifié. Les datas du 15 septembre publiés par le MŠVVaŠ SR montrent qu'en septembre 2021, seulement 0,13 % des élèves slovaques apprenant une langue étrangère dans les écoles fondamentales publiques, privées ou de l'Église sur le niveau CITE 1 étudiaient le français. En comparaison avec l'anglais étudié par le 99,57 %, le français est une goutte dans la mer malgré la libéralisation de l'enseignement des langues (CVTI SR 2021a).

4.3.1.2 CITE 2

Dans le système scolaire slovaque, CITE 2 est représenté par le second niveau des écoles fondamentales de la 5^e à la 9^e année et par les années inférieures de lycées à huit ans, alors de la 1^{re} jusqu'à la 4^e année. Les programmes-cadres peuvent se différencier dans la subvention horaire de langue étrangère selon le type d'école fondamentale.

Quant aux écoles fondamentales avec la langue d'instruction slovaque, l'enseignement des langues est réalisé selon le programme-cadre actualisé en 2019. Pendant les années dernières même les programmes-cadres passent par les changements, le dernier, la libéralisation de l'enseignement des langues mentionnées dans la partie observant le législatif. Aujourd'hui, les élèves d'enseignement secondaire inférieure continuent à étudier LE1 choisie pendant le premier niveau de l'école fondamentale où ils pouvaient choisir l'anglais ou l'autre langue étrangère selon l'offre de l'école. L'enseignement de LE1 est obligatoire à raison de trois heures par semaine à travers toutes les années de l'enseignement secondaire inférieure (*Dodatok č. 3 2019*). La même subvention horaire est valable pour les écoles fondamentales avec la langue d'instruction de la minorité (*Dodatok č.4 2019*) autant que pour les écoles où la langue de la minorité est apprise (*Dodatok č. 5 2019*).

L'enseignement de LE2 est volontaire et dépend de l'école et son programme. Néanmoins, dans les programme-cadres adressés aux écoles il y a un commentaire expliquant que l'école est obligée d'offrir l'enseignement de LE2 à raison de deux heures par semaine. À fin d'introduire LE2, elle prend des heures disponibles de programme-cadre. L'enseignement de LE2 se passe de la 7^e jusqu'à la 9^e année. Le choix de LE2 est conditionné par le choix de LE1 réalisé pendant première niveau de l'école fondamentale (*Dodatok č. 3* 2019). À la fin des études, le niveau final atteint par l'élève dans LE1 est A2 tandis que le niveau atteint de LE1 est A1 (*Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky* 2017).

En ce qui concerne les lycées à huit ans, la subvention horaire est déterminée pour toutes les années ensemble. L'enseignement de LE1 est doté de 30 heures par semaine et LE2 est dotée de 20 heures. L'école décide combien des heures par semaine sont réservées à l'enseignement de LE1 pendant la première année de l'étude et combien en est enseignées pendant le reste des années. L'enseignement de deux langues étrangères est obligatoire (*RUP pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovacím jazykom slovenským* 2015). Pour les lycées à huit ans où la langue de la minorité est enseignée, la subvention horaire pour LE1 reste la même mais pour l'enseignement de LE2 est réduite à raison de 16 heures par semaine pendant toutes les années des études (*RUP pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny* 2017). Dans le Programme-cadre des lycées avec langue d'instruction de la minorité l'enseignement de LE2 est réduit à 10 heures (*RUP pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny* 2015).

Les standards d'enseignement du français au niveau A1 et A2 ont la structure similaire que les standards destinés pour l'enseignement CITE 1 cités plus haut. Évidemment, les standards de contenu autant que les standards de performance ont élargi. Le niveau A2 (*Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 2, ISCED 3 Úroveň A2* [sans date]) prévoit que l'élève a déjà atteint le niveau A1 et il peut développer les compétences et les aptitudes acquises (*Štátny vzdelávací program: Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 2 Úroveň A1* [sans date]).

En 2021, l'enseignement du français dans les écoles fondamentales au niveau CITE 2 représente 0,62 % de tous les élèves apprenant une langue étrangère. La situation paraît meilleure qu'au niveau CITE 1 mais il ne faut pas oublier que le français peut occuper la place de LE1 mais aussi de LE2 (CVTI SR 2021a) Les données pour les lycées à huit ans ne sont pas disponibles parce qu'ils sont compris dans les statistiques avec les autres types de lycées, tel que le lycée général à quatre ans, les lycées bilingues et les lycées du sport.

4.3.2 École secondaire

Dans le système scolaire slovaque on distingue plusieurs types d'écoles secondaires au niveau CITE 3. Tandis que lycées assurent l'enseignement général, les lycées bilingues offrent l'enseignement général enrichi par la connaissance d'une langue étrangère et le lycée professionnel s'orientent vers un domaine spécifique.

4.3.2.1 Lycée

Dans les lycées à quatre ans, l'enseignement de LE1 est doté de 14 heures par semaine pour les études entières et l'LE2 est dotée de 12 heures (*RUP pre gymnáziá s vyučovacím jazykom slovenským* 2015). Le Programme-cadre pour les lycées avec la langue d'instruction de la minorité et le Programme-cadre pour les lycées du sport ont la même subvention pour LE1, néanmoins, l'enseignement de LE2 est doté de 10 heures (*RUP pre gymnáziá s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny* 2015), (*RUP pre športové gymnáziá s vyučovacím jazykom slovenským* 2015) Une situation particulière est dans les lycées où une langue de la minorité est enseignée, la subvention horaire y est 16 heures pour LE1 et seulement 8 heures pour LE2 (*RUP pre gymnáziá so štvorročným štúdiom s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny* 2017). L'enseignement de LE2 est obligatoire seulement dans les lycées, dans les autres écoles secondaires tel que les lycées professionnels, le choix de LE2 reste volontaire et dépend de son Programme d'enseignement.

4.3.2.2 Lycée bilingue

Dans les lycées bilingues, on ne distingue pas LE1 et LE2 parce qu'une langue étrangère obtient le statut de la « seconde langue d'instruction ». Selon le Programme-cadre, cette langue est dotée de 22 heures par semaine pour le cycle entier. À la première année de l'étude, au moins de 8 heures par semaine sont déterminées à l'enseignement de la seconde

langue d'instruction. Dans les années suivantes, l'école continue à suivre le Programme-cadre correspondant et elle assure l'enseignement des autres matières, par exemple la chimie, la biologie en seconde langue d'instruction. L'objectif de l'enseignement de langue est d'atteindre le niveau C1 vers la fin d'études. L'enseignement d'une autre langue étrangère est doté de 10 heures par semaine pour le cycle entier (*RUP pre gymnáziá s dvoma vyučovacími jazykmi (bilingválne gymnáziá s päťročným štúdiom)* 2015). En Slovaquie, six lycées bilingues français ou partiellement français sont présents : Lycée Metodova à Bratislava, Lycée L. Štúra à Trenčín, Lycée J.G. Tajovského à Banská Bystrica, Lycée M.R. Štefánika à Košice, Lycée sportif de Nitra, Lycée bilingue de Žilina, cinq parmi eux existent en collaboration avec l'Ambassade française en Slovaquie. Le contrat sur le fonctionnement des lycées bilingues définit le Programme d'étude s'orientant aux sciences naturelles. La matière « Langue française et la littérature » est dotée de 39 heures, l'enseignement d'une autre langue étrangère est doté de 14 heures pour le cycle entier (*Učebný plán pre päťročné bilingválne slovensko-francúzske triedy gymnázií* 2016). Tous les lycées bilingues situés en Slovaquie ont obtenu le label de qualité LabelFrancÉducation qui est décerné aux écoles hors de France contribuant à la propagation de la langue française et la culture française (*LabelFrancEducation* 2020).

4.3.2.3 Lycée professionnel⁴

L'enseignement de la langue étrangère dans un lycée professionnel dépend de l'école. Il est difficile de trouver un programme-cadre général qui saisisse la subvention d'heures de la langue étrangère pour toutes les lycées professionnels, parce que chaque formation professionnelle a ses spécificités. C'est pourquoi nous avons décidé d'observer certains d'entre eux. Si nous observons le Programme d'enseignement national pour le programme « Enseignement » nous voyons que le domaine Langue et communication est doté de 24 heures pour le cycle entier, dont LE1 est enseignée au minimum à raison de 3 heures par semaine (*ŠVP pre odborné vzdelávanie a prípravu* 2013a). La même subvention horaire est destinée au programme d'études « Génie mécanique et autres productions métallurgiques » (*ŠVP pre odborné vzdelávanie a prípravu* 2013b).

⁴ Stredná odborná škola

Certains types d'écoles secondaires, tel que les lycées généraux et lycées professionnels, finissent par l'examen final, le baccalauréat, dans lequel les connaissances d'une langue étrangère sont examinées. Les conditions, matières et les autres informations sur le baccalauréat sont définies dans le règlement n°318/2008 Z. z. (*Vyhláška č. 318/2008*) La langue étrangère est examinée soit au niveau B1, soit au niveau B2, dans le cas des lycées bilingues c'est le niveau C1. L'étudiant du lycée doit choisir une langue étrangère au niveau B2, l'étudiant des lycées professionnels et des conservatoires peuvent être examinés d'une langue de niveau B1. En comparaison avec les autres langues étrangères, le français n'est pas de choix populaire des diplômés, selon les données de 2019, le français au niveau B2 a été choisi seulement par 23 étudiants slovaques, le niveau B1 n'a pas été examiné (Tlačové správy MŠVVaŠ SR 2019b).

Selon les données publiées, dans les lycées à huit ans, à quatre ans, lycées bilingues et lycées sportifs, 8,6 % des élèves apprenaient le français en 2021. Ces données peuvent être faussées à cause des sections bilingues franco-slovaques où 100 % des élèves étudient le français. Quant aux lycées professionnels, la langue française est étudiée seulement par 1,08 % des élèves (CVTI SR 2021b).

3.4 Associations et organisations des enseignants de français

La dimension politique de l'enseignement des langues étrangères se présente entre autres par l'existence des associations des enseignants d'une matière (Janíková 2013). Il s'agit d'un facteur important de la propagation du français et de sa protection par les activités diverses. C'est pourquoi nous allons présenter dans les lignes suivantes les deux organisations regroupant les professeurs de français en Slovaquie dont l'objectif est de promouvoir la langue française : SAUF et FrancAvis.

4.4.1 SAUF

L'Association slovaque des professeurs de français, fondée en 1991, regroupe les enseignants de la langue française à travers tous les niveaux et tous les types de l'enseignement autant que les étudiants de la langue française. Selon ses Statuts (2018) ses objectifs sont d'encourager le développement de l'enseignement de la langue française, supporter les intérêts des professeurs et des étudiants francophones, encourager la

coopération entre les professeurs, faciliter l'accès aux matériaux didactiques destinés à l'enseignement du français, supporter les actions et projets innovatifs et les faits de ses membres en Slovaquie mais aussi à l'étranger.

L'Association est active dans plusieurs domaines, en plus d'organiser des rencontres qui servent à l'échange des connaissances ou à la formation dans le domaine d'enseignement du français, elle supporte les échanges internationaux des étudiants et professeurs de français et informe sur ces possibilités. En plus, SAUF participe à la création de la documentation pédagogique avec l'Institut pédagogique ou le Ministère et elle collabore avec l'OIF et les autres organisations nationales et internationales qui participent à la promotion de la langue française.

Selon les Statuts (2018) SAUF distingue trois types d'adhésion : les membres inscrits, les membres affiliés et membres d'honneur. Tandis que le membre inscrit peut devenir seulement professeur de français, le membre affilié peut être une personne morale ou physique s'intéressant à l'activité de SAUF. Les personnes qui méritent significativement le développement de l'enseignement de la langue française deviennent les membres d'honneur.

4.4.2 FrancAvis

FrancAvis, nommé officiellement Association des enseignants universitaires slovaques francophones, a été fondée en 2015. Ainsi, il s'agit de l'organisation jeune dont les sources presque n'existent pas. Selon les informations disponibles sur son site d'Internet, l'Association a environ 31 membres, elle est divisée en six groupes de travail selon les intérêts des membres : la didactique du FLE, la littérature française et francophone, la linguistique de langue française, la communication interculturelle, la traduction et l'interprétation ainsi que l'intercompréhension. L'objectif de l'organisation est « d'améliorer et de renforcer la place de la langue française en Slovaquie et dans la conscience collective du pays » (*Annuaire* [sans date]). Puchovská (2022) présidente actuelle de l'Association, précise que l'association cherche principalement à établir une coopération entre les départements universitaires enseignant le français. Ses activités soutiennent non seulement les professeurs d'université mais aussi les étudiants de langue française dans les universités.

3.5 Collaboration avec la France

La collaboration entre les pays francophones paraît essentielle pour la diffusion des connaissances de la langue française, surtout grâce à l'idée que les langues étrangères sont apprises de meilleure façon par le contact avec « natif speaker » donc le locuteur natif. C'est peut-être pour cette raison que les programmes d'échange tel que Erasmus+ qui servent de médiateur entre le participant slovaque et le pays francophone sont si populaires. Pourtant, plus nous cherchons des signes de coopération entre la Slovaquie et un pays francophone, plus nous trouvons la diplomatie culturelle de France, qui est l'acteur principal de la coopération dans l'enseignement de la langue française en Slovaquie.

Collaboration avec la France dans la sphère de l'enseignement peut être variée, même les lycées bilingues sont en marche à base des contrats bilatéraux⁵. Le contrat actuel entre la Slovaquie et France, signé en 2020, définit les domaines dans lesquels les deux pays supporteront l'enseignement du français entre les années 2021–2024. Les Parties conviennent de promouvoir l'enseignement du français dans les écoles fondamentales et secondaires et de chercher à assurer les conditions de la continuité de l'enseignement du français. En outre, les parties conviennent de supporter la formation continue des enseignants et les échanges des étudiants ainsi que des enseignants, et d'approfondir la coopération interuniversitaire. Le contrat actuel est en vigueur jusqu'à l'année 2024 (*Dohoda v oblasti školstva, jazykového vzdelávania, univerzitnej a vedeckej spolupráce medzi ministrom školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky a ministrom Európy a zahraničných vecí francúzskej republiky na obdobie rokov 2021-2024* 2020).

Les exemples de la collaboration entre ces deux pays sont l'Institut français de Bratislava et les Alliances françaises en Slovaquie qui promeuvent la langue et la culture française. Bien qu'il n'y ait que trois de ces organisations, leur répartition géographique permet l'accès aux citoyens de tous les coins de la Slovaquie. Alors que l'Institut français de Bratislava est situé à l'ouest du pays, l'Alliance française de Banská Bystrica accorde le patronage aux activités contribuant à la diffusion de la langue et la culture française en Slovaquie centrale autant que l'Alliance de Košice à l'est du pays. Il ne faut pas imaginer

⁵ La section française du lycée bilingue de Žilina a été créée sur la base d'un contrat avec la Belgique, Wallonie-Bruxelles Internationale. Cependant, cette coopération a été remplacée par une coopération avec la France.

les activités des IF et AF séparément, il s'agit de la collaboration qui mène à l'objectif pareille : promouvoir la langue française et la culture française en Slovaquie.

4.5.1 Institut français de Slovaquie

L'histoire de l'Institut français en Slovaquie n'est que légèrement antérieure à l'histoire de la Slovaquie moderne. L'Institut français de Bratislava, fondée en 1990, se présente comme un centre multidisciplinaire qui soutient le développement de la connaissance de la langue et de la culture française en Slovaquie. Outre diverses manifestations sous forme de conférences, de représentations théâtrales ou de soirées cinéma, l'Institut français offre la possibilité d'un enseignement de la langue française pour le grand public (*Vzdelávanie* [sans date]).

Les actions d'IF dans le domaine de l'éducation ne se limitent pas à l'enseignement de la langue française. Grâce à la collaboration avec l'Institut pédagogique national, le projet de la formation continue pour les enseignants du français est né en 2017. Son objectif est de moderniser l'enseignement et de préparer l'enseignant à diverses situations pendant l'apprentissage (Organizácie MŠVVaŠ 2017). En plus, en 2019, Institut français à Bratislava a élargi la collaboration avec l'Institut pédagogique national dans la sphère de l'enseignement du français, surtout par l'aide avec manuels scolaires (*ŠPÚ a Francúzsky inštitút na Slovensku rozšíria spoluprácu v oblasti vzdelávania - ŠPÚ 2019*).

4.5.2 Alliances françaises

La présence des Alliances françaises sur le territoire slovaque n'est pas nouvelle, pourtant son réseau n'est pas si dense que pendant la première moitié de XX^e siècle en Tchécoslovaquie. Aujourd'hui il y a deux Alliances françaises en Slovaquie, une située à Banská Bystrica, l'autre à Košice. Les autres AF qui avaient réouvert ses portes après la Révolution de Velours : AF Lučenec, AF Žilina, AF Poprad ont été fermées avec le temps (Náhlovský 2016). En dehors de l'enseignement de la langue française par l'intermédiaire des courses différents, courses pour les enfants, les conversations en français, courses de français pour les objectifs spécifiques, les Alliances supportent le développement des relations franco-slovaques. En plus, autant que l'IF, les Alliances fournissent la possibilité

obtenir le diplôme DELF/DALF⁶. Les deux alliances possèdent de la médiathèque accessible à toutes les personnes enregistrées où certaines œuvres francophones sont disponibles.

En dehors des activités citées plus haut, l'Alliance française de Košice, travaillant depuis 2000, organise des nombreux événements culturels destinés non seulement aux francophones mais aussi au public francophile. Parmi ses actions culturelles qui contribuent à la diffusion de la langue et la culture française nous pouvons mentionner le festival international des films de court métrage intitulé *Très Court* tenu pour la dernière fois en 2019 ou le vernissage *Baisers de Paris* de Georgina Montreux réalisé en 2022 à l'occasion du *Mois de la francophonie (Francúzska Aliancia Košice [sans date])*.

Autant que l'AF KE, l'Alliance française de Banská Bystrica, fondée en 1990, organise certains événements culturels. Elle est chargée d'organiser le Concours de la chanson francophone, *Spievam po francúzsky*, et le festival des étudiants *GymnAfest*. À l'occasion de l'anniversaire de 30 ans, un film documentaire intitulé *30+1* sur AFBB a été produit. Plusieurs activités d'AFBB sont y présentées tel que le Concours de la chanson francophone, des ateliers cuisines ou les randonnées sous la direction du club touristique TreKlub (Mottl, Kuzma 2021).

3.6 Évènements supportant le français

Nous connaissons déjà les institutions contribuant à la promotion de la langue française en Slovaquie, maintenant nous parlerons des événements les plus populaires dans le monde francophone et francophile de Slovaquie. Parmi eux nous mentionnons le Mois de la francophonie qui célèbre la langue et la culture française ou « *Spievam po francúzsky* », le Concours de la chanson francophone.

4.6.1 Mois de la francophonie

Chaque année en mars on célèbre le Mois de la francophonie en organisant des événements divers, des concerts aux discussions, chaque spectateur trouve le sien. Certaines institutions tel que l'Institut français de Bratislava, SAUF ou le festival du film français *Crème de la Crème*, préparent son offre d'événements pour attirer les spectateurs.

⁶ DELF – Diplôme d'études en langue française ; DALF – Diplôme approfondi de langue française

L'évènement *Mois de la francophonie* est organisé par l'IF de Slovaquie en collaboration avec les ambassades des pays membres ou observateur de l'OIF, le Ministère des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, les Alliances françaises en Slovaquie autant qu'avec les écoles secondaires, les universités et l'École française internationale de Bratislava. Le mois de la francophonie offre la possibilité de rapprocher la culture et la langue française aux habitants slovaques, non seulement que tous les évènements sont gratuits mais aussi il se passent à travers la Slovaquie entière.

En 2022 se passait déjà huitième année de *Mois de la francophonie* qui coïncidait avec la présidence de la France du Conseil de l'UE. C'est pourquoi les organisateurs ont choisi le sujet de plurilinguisme comme le thème central. Les évènements pendant le mois se passaient sous forme hybride – certains évènements pouvaient être suivis en ligne, d'autres nécessitaient une présence. Les spectateurs pouvaient profiter de l'offre vaste d'environ de la trentaine d'évènements. Non seulement les adultes, mais aussi les enfants et les jeunes pouvaient participer à de nombreux évènements, comme la lecture d'un conte de fées dans la Médiathèque pour les enfants de 3 à 7 ans ou un concours photo pour les étudiants des langues étrangères appelé « Ukáž tvoj jazyk ! » alors « Montre ta langue ! » (*Mesiac Frankofónie 2022* [sans date]).

4.6.2 Concours de la chanson francophone

Le Concours international des pays du V4, en slovaque appelé *Spievam po francúzsky*, rapproche la scène musicale contemporaine française et francophone. Les participants concourent dans trois catégories selon l'âge : au 14 ans, de 15 au 17 ans, plus de 18 ans. La condition du concours est de choisir une chanson dont le texte est écrit au plus tard dans l'année 2007 (*Spievam po francúzsky 2022: zápisy sú otvorené 2021*). Le concours attire aussi les personnes non francophones, c'est le cas de Viktoria, qui ne parlait pas français avant le concours. Pourtant elle a participé et elle a gagné première place au niveau international dans sa catégorie, c'est ce qui l'a motivée à commencer à apprendre le français (Mottl, Kuzma 2021).

Tous les évènements cités plus haut contribuent à la diffusion de la langue et la culture française à travers la Slovaquie. Voire ils peuvent améliorer la position du français dans l'enseignement en attirant les parentes et ses enfants. Mêmes les directeurs des écoles

qui sont souvent responsables de l'offre des langues étrangères peuvent devenir motivés pour introduire le français comme LE dans ses écoles.

5 République tchèque par rapport à la Slovaquie

Ce n'est pas seulement la frontière qui est en commun pour la Slovaquie et la République tchèque. L'histoire riche de la Tchécoslovaquie, partiellement décrit dans le premier chapitre de ce mémoire, a l'influence sur les deux pays jusqu'aujourd'hui. C'est pourquoi nous pouvons trouver les similarités dans l'enseignement du français, néanmoins, il y a certaines différences. Non seulement la République tchèque est plus grande par sa surface, mais le nombre d'habitants est double alors 10,5 millions d'habitants (*Výsledky* 2022) C'est peut-être pour cette raison qu'elle est souvent nommée d'être la sœur aînée de la Slovaquie. Le République tchèque est la destination populaire des Slovaques qui y viennent pour étudier ou travailler. Ainsi les Slovaques font grande partie de sa composition ethnique ainsi que les Ukrainiens et Vietnamiens (*Národnost* 2022).

Tout comme en Slovaquie, l'enseignement des langues étrangères est influencé par l'adhésion de République tchèque à l'UE. La promotion du multilinguisme déclarée dans la documentation européenne se reflète dans les documents curriculaires tchèques. Néanmoins en pratique la situation est souvent différente, le multilinguisme théorique ne garantit pas de succès des élèves dans l'apprentissage des langues étrangères, surtout LE2, comme un outil de communication internationale (Janíková 2013).

Selon les datas de l'année scolaire 2020/2021, 88 % des élèves dans les écoles fondamentales ont appris une langue étrangère. En comparaison avec l'année 2010/2011 où c'était 83 % des élèves, nous pouvons voir l'accroissement. Le choix d'une langue étrangère souvent dépend de la position géographique des régions, par exemple dans les régions près de la frontière avec l'Allemagne ou l'Autriche, jusqu'au 36 % des élèves ont choisi l'allemand⁷ (Hykyšová 2021). Autant qu'en Europe, le français perd le nombre des élèves dans les écoles fondamentales et secondaires tchèques : « À partir de l'année scolaire 2016/2017 dans les écoles secondaires et 2017/2018 dans les écoles fondamentales, il passe en quatrième place des deuxièmes langues étrangères » (Delalande, Bakešová, Nováková 2021). Selon les datas rassemblés pendant l'année scolaire 2020/2021, le français est le plus choisi par les élèves dans les écoles fondamentales à Prague, mais toujours c'est seulement

⁷ Karlovarský kraj (36%), Jihočeský kraj (35%), Plzeňský kraj (34%)

3 % des élèves. La situation dans le reste de la République est encore pire, au total seulement 0,8 % des élèves apprenant une langue étrangère ont choisi le français dans les écoles fondamentales (Hykyšová 2021).

On peut observer qu'en République tchèque la position du français dans l'enseignement des langues étrangères s'affaiblit ainsi qu'en Slovaquie. Selon Raková (2011b) la position actuelle de la langue française dans le système scolaire tchèque découle de sa position dans le monde. Pourtant nous nous intéresserons dans les chapitres suivants surtout aux facteurs influençant sa position à l'intérieur de l'État. Puisque nous avons déjà examiné le contexte d'enseignement du français en Slovaquie nous sommes capables de le comparer dans les mêmes catégories avec le contexte dans la République tchèque.

4.1 Base législative

L'organisation du système scolaire tchèque ainsi que les principes et les objectifs de l'éducation sont définis dans la Loi scolaire n° 561/2004. Pourtant, nous n'y trouvons pas de mention sur l'enseignement des langues étrangères comme LE1 ou LE2 enseignées dans les écoles fondamentales ou secondaires autant que la position de l'anglais n'est pas ancrée dans la loi à la différence de Slovaquie. Néanmoins dans le § 2 où les objectifs de l'éducation sont définis, nous trouvons l'objectif de connaître les traditions et les valeurs culturelles mondiales et européennes ainsi que l'adoption des normes et principes découlant de l'intégration européenne (Zákon č.561/2004). Ceci est possible aussi par l'intermédiaire de l'enseignement des langues étrangères. Même le multilinguisme supporté par la documentation de l'UE peut être considéré comme le principe qui découle de l'intégration européenne.

4.2 Système curriculaire

Autant que dans le système curriculaire slovaque décrit dans chapitre 4.2, il existe les documents curriculaires créés sur le niveau national et niveau d'école. Néanmoins, la terminologie est différente. Le niveau national est représenté par *les Programmes éducatifs cadres* (Rámcové vzdělávací programy), l'enseignement au niveau scolaire est réalisé par *les Programmes scolaire d'éducation* (Školní vzdělávací programy) (*RVP pro základní vzdělávání* 2021).

5.2.1 Programmes éducatifs cadres

Ces documents curriculaires, fixés par la loi scolaire en 2004, définissent les objectifs, les formes, la durée et le contenu obligatoire de l’enseignement, ainsi que son organisation, le profil du diplômé, les conditions du parcours et de la fin des études, les principes pour la formation des Programmes éducatifs scolaires, les conditions pour l’enseignement des élèves avec des besoins spéciaux et les autres conditions d’organisation (*Zákon č.561/2004*). Tous les Programmes éducatifs cadres sortent de la nouvelle stratégie d’enseignement focalisée sur les compétences clés interconnectées avec le contenu d’enseignement ainsi que sur l’application des connaissances dans la vie réelle. Le Programme éducatif cadre contient les parties suivantes : la définition du système curriculaire tchèque, la caractéristique des études concrètes (ex. : l’école fondamentale, l’école secondaire), la conception et les objectifs de ces études, les compétences clés, les domaines éducatifs, les thèmes transversaux, le programme-cadre pour les études concrètes, l’enseignement des élèves à besoin particulier et des élèves doués, les autres conditions pour l’adaptation de programme et les principes pour l’élaboration des programmes scolaires d’éducation. En annexe il y a des standards qui aident à accomplir les objectifs définis dans les Programmes éducatifs cadres.

On distingue plusieurs types de Programmes éducatifs cadres selon les niveaux d’études et type d’école⁸ (*Rámcový vzdělávací program pro základní vzdělávání 2021*). Puisque nous nous orientons vers la langue française dans l’enseignement, nous étudierons dans les parties suivantes le *Programme éducatif cadre pour les écoles fondamentales* et les Programmes éducatifs cadres pour les écoles secondaires.

Les Programmes éducatifs cadres tchèques peuvent être comparés aux Programmes d’enseignement nationaux slovaques, qui sont aussi obligatoires pour la formation des Programmes d’enseignement de l’école. La structure des deux est similaire, pourtant les Programmes éducatifs cadres sont plus vastes et sont focalisés sur les compétences clés.

⁸ Programme cadre d’éducation pour l’enseignement préscolaire, Programme cadre d’éducation pour l’enseignement primaire, Programme cadre d’éducation pour les écoles spéciales, Programme cadre d’éducation pour les lycées générales, Programme cadre d’éducation pour les lycées sportifs, Programme cadre d’éducation pour les lycées bilingues, Programme cadre d’éducation pour l’enseignement secondaire professionnel, Programme cadre d’éducation pour les écoles fondamentales d’art, Programme cadre d’éducation pour les écoles de langues avec droit à un examen de langue d’État

5.2.2 Programmes éducatifs scolaires

Le Programme éducatif scolaire découle du Programme éducatif cadre pour le type concret d'études. Le contenu de l'enseignement est classé soit dans les matières, soit dans les autres domaines cohérents (*Zákon č.561/2004*). L'équivalent de Programme éducatif scolaire dans le système scolaire slovaque est le Programme d'enseignement de l'école. Les deux fixent l'enseignement dans une école concrète par l'application des documents curriculaires au niveau national. Puisque dans les Programmes éducatifs scolaires la subvention horaire minimale est définie, l'école peut profiter des heures disponibles et créer soit une nouvelle matière, soit élargir l'enseignement d'une matière par l'addition des heures (*Zákon č. 561/2004*).

4.3 Français dans les écoles tchèques

Comme en Slovaquie, l'enseignement du français est assuré à tous les niveaux du système scolaire tchèque⁹. Le français peut être enseigné soit comme LE1 soit comme LE2, dans le cas des lycées bilingues comme la seconde langue d'instruction. Observant les documents curriculaires tchèques, les langues étrangères, y compris le français, appartiennent à côté de tchèque et la littérature tchèque au domaine La langue et la communication linguistique (*Jazyk a jazyková komunikace*).

La Tchéquie a également connu une « libéralisation de l'enseignement des langues ». Selon le *Programme éducatif cadre pour les écoles fondamentales* innové, les enseignants n'ont plus à proposer préférentiellement l'anglais ou à souligner que la continuité dans le système éducatif tchèque ne doit pas être assurée dans le cas où l'élève choisit une autre langue que l'anglais comme LE1. Cependant, si l'étudiant ne choisit pas l'anglais comme la première langue étrangère, il lui sera offerte en priorité lors du choix de LE2 (*Rámcový vzdělávací program pro základní vzdělávání 2021*). Malgré tout, la position de l'anglais dans le système éducatif tchèque n'est pas si importante qu'en Slovaquie où il est garanti par la loi.

⁹L'enseignement du français dans les écoles maternelles n'est pas fréquent, mais dans les deux pays il existe des écoles internationales où la langue française est enseignée dans tous les niveaux : Lycée français de Prague et École française internationale de Bratislava. Les deux écoles appartiennent dans le réseau d'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

5.3.1 École fondamentale¹⁰

L'enseignement dans les écoles fondamentales est divisé en deux niveaux, tout comme en Slovaquie. Néanmoins, il y a la différence dans la répartition des années. En Tchéquie c'est exactement le contraire, le premier niveau, donc CITE 1, contient cinq ans et le deuxième degré, CITE 2, contient seulement quatre ans. C'est pourquoi la comparaison de la subvention horaire entre les des pays peut être difficile.

Depuis l'année scolaire 2013/2014, l'enseignement de LE2 est obligatoire dans toutes les écoles fondamentales tchèques (Národní ústav pro vzdělávání 2013) à la différence de Slovaquie où l'enseignement de LE2 est volontaire et dépend du choix de l'élève. Selon le *Programme éducatif cadre pour les écoles fondamentales* (2021), l'enseignement de LE1 ainsi que l'enseignement de LE2 contribuent à la compréhension du monde hors des expériences transmises par la langue maternelle. En plus, ils supportent la compréhension entre les langues et les cultures différentes autant que la collaboration entre les écoles dans les projets internationaux. L'importance de la communication linguistique et la construction d'une base solide, en particulier en phonétique et en syntaxe, sont essentielles à l'acquisition ultérieure de la langue. L'un des objectifs de ce domaine est de développer l'attitude positive envers le multilinguisme. Les exigences pour l'enseignement des langues sont basées sur le *CECRL*, ainsi que les standards définis dans le système curriculaire slovaque. L'élève finit l'école fondamentale avec les niveaux A2 de LE1 et A1 de LE2 (*RVP pro základní vzdělávání 2021*), alors les mêmes niveaux sont définis dans les documents curriculaires slovaques et tchèques.

5.3.1.1 CITE 1

L'enseignement de LE1 est obligatoire à partir de la troisième année à raison de trois heures par semaine, mais l'école peut décider de l'introduire plus tôt par l'utilisation des heures disponibles dans le programme-cadre (*RVP pro základní vzdělávání 2021*). Si nous comparons l'introduction de LE1 en Tchéquie et en Slovaquie nous apprenons que l'année d'introduction de LE1 est identique autant que la subvention horaire.

¹⁰ Základní škola

Quant au contenu de l'enseignement, dans le *Programme éducatif cadre pour les écoles fondamentales* (2021) nous trouvons les résultats attendus ainsi que le niveau minimal recommandé pour LE1. Par exemple, quant à l'écriture, l'élève devrait être capable d'écrire une lettre courte en utilisant les phrases simples, les expressions de soi-même, de sa famille, des activités et événements du domaine de ses intérêts et de la vie quotidienne. Le niveau minimal recommandé est la présentation de la forme graphique de langue étrangère (*RVP pro základní vzdělávání* 2021). En plus, dans les standards créés pour l'enseignement de la langue française, nous trouvons les résultats attendus élaborés avec les indicateurs qui les concrétisent et l'exemple de l'exercice. Ces standards sont moins complexes que les slovaques divisés en standards de contenu et standards de performance. Néanmoins, ils peuvent aider l'enseignant à accomplir les objectifs de l'enseignement définis dans le Programme cadre d'éducation de la même manière (*Standardy pro základní vzdělávání : Francouzský jazyk* 2013).

5.3.1.2 CITE 2

Dans le système scolaire tchèque l'enseignement secondaire inférieure est représenté par les quatre dernières années de l'école fondamentale et par les années inférieures des lycées pluriannuelles. L'enseignement dans les années inférieures de ce type de lycée est réalisé d'après le *Programme éducatif cadre pour l'enseignement primaire* (Národní ústav pro vzdělávání [sans date]).

Comme nous avons déjà mentionné, l'enseignement de LE2 dans les écoles fondamentales est obligatoire depuis l'année scolaire 2013/2014. L'objectif de ce règlement était de rapprocher l'enseignement des langues à la moyenne européenne (Národní ústav pro vzdělávání 2013)¹¹. Les élèves choisissent LE2 au plus tard à huitième année avec la subvention horaire au minimum trois heures par semaine. La possibilité du choix est vaste : l'allemand, le français, l'espagnol, le russe, l'italien mais aussi le slovaque, le polonais ou une autre langue étrangère. L'anglais est proposé aux élèves qui ne l'avaient pas choisi comme LE1. LE1 est enseignée aussi à raison de trois heures par semaine, les élèves continuent à apprendre LE1 choisie à la troisième année ou plus tôt. Le contenu de

¹¹ Le *Programme cadre d'éducation pour l'enseignement primaire* est en cours de révision qui prévoit la suppression de l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue étrangère dans les écoles fondamentales

l'enseignement de LE1 tel que le contenu de l'enseignement de LE2 sont défini de même façon que l'enseignement de LE1 pour CITE 1 (*RVP pro základní vzdělávání* 2021)

Selon les données statistiques de l'année scolaire 2020/2021, 7 135 élèves apprenaient le français dans les écoles fondamentales. C'est seulement 0,85 % de toutes les élèves apprenant une langue étrangère (MŠMT 2021). Pourtant la situation est meilleure qu'en Slovaquie où dans la même année c'était seulement 0,3 % des élèves dans les écoles fondamentales publiques étudiant la langue française. Cette disparité pourrait être causée par l'obligation d'étudier LE2 dans les écoles fondamentales tchèques. La réglementation selon laquelle les élèves de CITE 2 doivent apprendre deux langues étrangères est la plus grande différence dans la compréhension de l'enseignement des langues au niveau des écoles fondamentales entre la République tchèque et la Slovaquie.

5.3.2 École secondaire

On distingue certains types d'écoles secondaires ainsi que programmes d'éducation conçus pour elles. Comme en témoignent les chiffres suivants, les écoles secondaires par rapport aux écoles fondamentales ont l'enseignement du français plus répandu. Selon les datas de l'année scolaire 2020/2021 le français a été étudié par 4,5 % des étudiants dans les écoles secondaires¹² (Hykyšová 2021). La même année en Slovaquie c'était 4,1 % des étudiants qui ont choisi le français dans les écoles secondaires, y compris les lycées et les lycées professionnels (CVTI SR 2020). Alors nous pouvons voir que les pourcentages sont similaires entre les deux pays à la différence des pourcentages sur les écoles fondamentales.

Dans les lignes suivantes nous allons d'abord nous intéresser aux conditions d'enseignement des langues étrangères dans les lycées, puis dans les lycées bilingues et finalement dans les lycées professionnels.

5.3.2.1 Lycée

L'enseignement de la langue étrangère dans les lycées à quatre ans ainsi que dans les années supérieures des lycées à huit ans est organisé d'après *Programme éducatif cadre pour les lycées*. L'enseignement de LE1 autant que l'enseignement de LE2 s'enchainent aux connaissances obtenues pendant l'école fondamentale. Tandis que l'enseignement de la LE1

¹² Les conservatoires n'y sont pas compris.

tend à atteindre le niveau B2, pour LE2 le niveau final au lycée est B1. Pourtant, l'école peut déterminer aussi le niveau supérieur, tel que le niveau B2 de LE2. Au cas où l'étudiant ne pourrait pas continuer à apprendre une langue parce qu'elle ne se trouve pas dans l'offre de l'école secondaire, l'étudiant peut choisir une autre langue. Néanmoins, l'une des langues étudiées doit être l'anglais.

La subvention horaire pour LE1 est 12 heures pour le cycle entier du lycée général à quatre ans, soit trois heures par semaines. Même dotation d'heures est définie pour LE2. En comparaison avec les programmes-cadres slovaques pour le même niveau où LE1 est dotée de 14 heures, la subvention des heures pour LE1 est plus basse en Tchéquie.

Quant au contenu de l'enseignement, en analysant le *Programme éducatif cadre pour les lycées* nous apprenons qu'il n'y a plus le niveau minimal recommandé ni pour LE1, ni pour LE2. Le contenu de l'enseignement de la LE1 ainsi que de la LE2 est divisé en compétences langagières de réception, compétences langagières de production, compétences langagières d'interaction. En plus, nous y trouvons le contenu de l'enseignement de la civilisation d'une langue étudiée (*RVP pro gymnázia* 2021).

5.3.2.2 Lycée bilingue

L'enseignement dans les lycées bilingues est défini dans le *Programme éducatif cadre pour les lycées bilingues* publié en 2015. La durée des études dans ce type d'école est six ans, alors par rapport à la Slovaquie, c'est une année de plus. L'enseignement dans le programme bilingue est réalisé grâce aux contractes bilatéraux. En République tchèque il y a quatre sections franco-tchèques : Lycée Jan Neruda à Prague, Lycée Matyas Lerch à Brno, Lycée slave d'Olomouc, Lycée Pierre de Coubertin à Tabor, fondées par la collaboration avec la France (*Dvojjazyčné sekce* [sans date]) ; en Slovaquie il existe six sections franco-slovaques. Il est intéressant de voir que même si la Slovaquie est plus petite et compte moins d'habitants, il y a plus de sections de ce type.

Comme en Slovaquie, les études dans les lycées bilingues sont réalisées en deux langues : le tchèque et la seconde langue d'instruction. L'enseignement de la seconde langue d'instruction est divisé en « préparation linguistique » et « langue étrangère et la littérature ». Tandis que la préparation linguistique pendant deux premières années vise à atteindre le

niveau B1 de la seconde langue d’instruction, la langue étrangère et la littérature avec les autres matières enseignées en seconde langue d’instruction développent les connaissances dans cette langue pendant quatre années suivantes jusqu’au niveau C1. En plus, l’étudiant apprend une autre langue étrangère dans laquelle il atteint le niveau B1 ou un niveau supérieur, celle-ci est dotée de 16 heures pour le cycle entier.

Puisque la durée des études est diverse en Slovaquie et en Tchéquie, les programme-cadres sont différents. Le programme-cadre tchèque est divisé en trois parties : 1^{re}–2^e année, 3^e–5^e année et le 6^e année. L’enseignement de la seconde langue d’instruction est doté de 32 heures pour le cycle entier, soit pour six années. Pendant deux premières années, la préparation linguistique est réalisée à raison de 8 heures par semaine. Les années suivantes sont dotées de 16 heures, sa répartition dépend de l’école. La matière « langue et la littérature de la seconde langue étrangère » est enseignée à la troisième, quatrième et cinquième année ainsi que les autres matières enseignées en seconde langue d’instruction. La dernière année dépend en grande partie de l’école, car elle décide des matières que les élèves vont ou peuvent apprendre (*RVP pro dvojjazyčná gymnázia* 2015).

L’enseignement dans les sections bilingues franco-tchèques est réalisé d’après programme-cadre adapté. Pendant deux premières années, l’enseignement renforcé du français est doté de dix heures par semaine. De la troisième à la sixième année, l’enseignement des disciplines non linguistiques tel que mathématique, physique, chimie, histoire et géographie ainsi que de la langue et littérature françaises se fait en français. Même les sections bilingues franco-tchèques sont orientés vers les sciences naturelles autant que les franco-slovaques. L’enseignement de la langue et la littérature française est dotée de 4 heures par semaine de la troisième à la cinquième année (*Dvojjazyčné sekce* [sans date]).

5.3.2.3 Lycée professionnel

En Tchéquie, comme en Slovaquie on distingue certains types des lycées professionnels ainsi que certains Programmes éducatifs cadres. Il s’agit surtout des écoles qui offrent une formation professionnelle dans un domaine spécifique. Toutes les écoles ne se terminent pas par le baccalauréat, dans certains parmi eux les étudiants reçoivent le certificat d’aptitude professionnelle (*Zákon č.561/2004*).

Tout comme nous avons examiné la subvention horaire des langues étrangères dans l'enseignement professionnel en Slovaquie, nous allons maintenant nous concentrer sur les documents relatifs aux programmes scolaires tchèques. Si nous observons le *Programme d'éducation nationale pour le programme « Pédagogie préscolaire et extrascolaire »* nous apprenons que l'enseignement de la langue étrangère est doté de 10 heures pour le cycle entier. Le niveau final de LE1 est B1 selon CECRL mais l'école peut définir aussi le niveau supérieur (*RVP pro obor vzdělání Předškolní a mimoškolní pedagogika* 2009). L'autre programme « Mécanicien d'avion » a la subvention des heures de la langue étrangère 12 heures pour le cycle entier (*RVP pro obor vzdělání Letecký mechanik* 2010). Le dernier programme que nous avons vu « Tourisme » est doté de 16 heures pour les deux langues étrangères (*RVP pro obor vzdělání Cestovní ruch* 2007). Ainsi nous pouvons voir la différence, tandis que la subvention horaire des langues étrangères en Slovaquie ne change pas, en République tchèque dépend de l'orientation professionnelle.

Comme en Slovaquie, la connaissance de la langue est testée lors de l'examen de fin d'études – le baccalauréat. Le niveau examiné de la langue étrangère est au minimum B1 mais l'école peut définir aussi le niveau supérieur, par exemple au lycée le niveau examiné est B2 (*Maturitní zkouška 2022* [sans date]). Même les étudiants tchèques préfèrent les autres langues, en 2020 seulement 85 étudiants qui ont choisi le français, en 2019 c'était 80 étudiants. Tandis que les années dernières seulement 0,1 % des étudiants ont choisi le français, pendant les années 2012 – 2018 c'était 0,2 %. Ainsi nous pouvons voir que l'intérêt pour la langue française comme la matière du baccalauréat est en baisse (Cermat 2021).

4.4 Associations des enseignants

Comme en Slovaquie, il existe en République tchèque des associations regroupant des professeurs de français : SUF et Gallica. Nous pouvons les considérer comme des équivalentes des associations slovaques, tandis qu'une réunit les enseignants de français surtout des écoles primaires et secondaires, l'autre est dédiée aux professeurs de français dans les universités. Pour présenter l'image le plus actuel sur ces deux associations nous utiliserons leurs sites d'Internet où elles promeuvent ses activités contribuant à l'enseignement du français.

5.4.1 SUF

L'Association tchèque des professeurs de français, fondée en 1990, regroupe les enseignants de langue française surtout travaillant dans les écoles fondamentales et secondaires. Elle est équivalent de l'Association slovaque des professeurs de français qui a été fondée un an plus tard. Autant que son équivalent slovaque, SUF collabore avec le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et avec l'Ambassade française dans le domaine d'enseignement du français (*Association tchèque des professeurs de français*). Non seulement que l'Association promeut les projets et les événements organisés par les autres organisations, mais elle crée ses propres projets tel que Bulletin, Symposium d'automne, Je sais faire en français, Présentation en français ou Olympiade de français. Ces projets peuvent être divisés en deux groupes : l'un dédié aux professeurs de français, l'autre promouvant le français dans les écoles.

Le Bulletin est une revue qui est publiée trois fois par ans, les articles sont rédigés par des collègues et membres de la SUF. À part d'informer sur les événements et projets actuels ainsi que sur les nouveautés dans l'enseignement de FLE, le Bulletin est un intermédiaire des échanges d'expériences parmi les professeurs de français (*Bulletin* [sans date]). L'autre projet dédié aux professeurs de français est Symposium d'automne « l'évènement phare » de la SUF. Il s'agit de l'évènement de plusieurs jours dont le programme est assuré par les experts tchèques, français ou par d'autres collègues des associations sœurs. Pendant cet évènement, les participants ont la possibilité de découvrir les nouvelles technologies dans l'enseignement du FLE ou des nouveaux manuels scolaires de FLE ainsi que de s'enrichir par des séminaires et des discussions (*Symposium d'automne* [sans date]).

Quant aux projets organisé dans/pour les écoles, le festival Je sais faire en français a pour but « d'éveiller le goût pour le français et de se rencontrer pour le partage ». Les élèves sont invités à préparer une présentation de chanson, poème ou spectacle dramatique en français d'une durée de 10 minutes au maximum (Šteflová [sans date]). L'autre évènement, intitulé Présentation en français, célèbre Journée de la francophonie. Autant que pendant le festival Je sais faire en français, les élèves préparent des spectacles en français (*Présentation en français* 2017).

5.4.2 Gallica

L'Association des enseignants universitaires de français en République tchèque, fondée en 2000, regroupe les onze départements universitaires de français ainsi que les chercheurs dans le domaine de la linguistique, littérature française et francophone, didactique du FLE ou la traduction. Comme l'association précédente, Gallica collabore avec le Ministère de l'Éducation, l'Ambassade de France ou l'Institut français. Selon Olga Nádvořníková, présidente actuelle de Gallica, la coopération avec la SUF est particulièrement nécessaire surtout à l'époque où la popularité du français dans les écoles tchèques est en baisse (Radimská 2020). Pourtant, l'Association opère surtout dans la sphère académique, elle organise des colloques tel que Journée Gallica ou Écoles doctorales ainsi qu'elle supporte la rédaction de la revue scientifique *Echo des études romanes*, publié par l'Institut de langue et littératures romanes de la Faculté des Lettres de l'Université de Bohême du Sud (*Activités* [sans date]).

4.5 Collaboration avec la France

Étant donné que la France est un acteur important dans la diffusion de la langue française en Slovaquie, il faut observer ses efforts dans le domaine de l'enseignement du français en République tchèque. Puisqu'on a déjà présenté les objectifs des Alliances françaises et de l'Institut français tel que la promotion de la langue française et de la culture française, dans les lignes suivantes nous nous focaliserons uniquement sur ses activités.

5.5.1 Institut français de Prague

Comme en Slovaquie, l'Institut est le centre multidisciplinaire qui offre les programmes divers pour les enfants ainsi que pour leurs parents, pour les francophones ainsi que pour les francophiles. En outre de cours de français pour les niveaux différents, l'Institut promeut la possibilité de partir étudier en France. À la différence de l'Institut français en Slovaquie, l'Institut français de Prague dispose du cinéma où non seulement les films français et francophones sont joués. Le cinéma supporte l'éducation par l'organisation des événements pour les élèves autant que pour leurs professeurs (*KINO 35* [sans date]).

Le soutien d'enseignement du français par l'intermédiaire de la formation des enseignants est une activité importante de l'IFP. La page de Facebook « Francouzský klíč »

administré par le Pôle éducatif de l'Institut français informe sur les événements actuels tel que Café (ou thé) pédagogique, webinaire sur les thèmes divers concernant l'enseignement de la langue française (*Francouzský klíč* [sans date]). En plus, IF organise les ateliers pour les classes des écoles du niveau A1 au B2 ou les concours divers qui pourraient motiver les élèves à approfondir leurs connaissances de la langue française (*Hry a soutěže* [sans date]).

5.5.2 Alliances françaises

À la première vue nous apprenons que le réseau institutionnel composé des Alliances françaises et de l'Institut français est plus dense qu'en Slovaquie. Sur le territoire tchèque il existe six Alliances françaises¹³. Nombreuses institutions créent le réseau dense supportant la diffusion de la langue française et la culture française dans tous les coins de la République tchèque. C'est pourquoi il est difficile de saisir toutes les activités promouvant la langue française et la culture française. Comme en Slovaquie, les Alliances réalisent des cours de français et offrent la possibilité d'obtenir les certificats DELF et DALF. En outre des activités linguistiques, les Alliances organisent des projets divers pour promouvoir la culture française tel que les jeux de pétanque, les dégustations de la cuisine française ainsi que les soirées du cinéma (*Francouzské Aliance v České republice* [sans date]).

4.6 Les événements supportant le français en Tchéquie

Les principaux acteurs de la diffusion de la langue française concrétisent leurs objectifs dans des activités spécifiques et des événements culturels susceptibles de stimuler l'intérêt pour la langue française. Et comme la République tchèque compte un plus grand nombre d'institutions francophones, dans ce cas surtout les Alliances françaises, elle accueille également un plus grand nombre de projets et d'événements culturels. Ceux-ci sont principalement concentrés dans les villes où l'Alliance et l'Institut français sont basés. Parmi eux, nous pouvons citer en particulier le festival multidisciplinaire Bonjour... ! ou le Festival du film français, le plus important festival de ce type en Europe centrale (*Festival francouzského filmu* [sans date]). Nous aimerions également mettre en avant le projet de la Carte interactive du français qui mérite une attention particulière.

¹³ Alliance française Ostrava, L'Alliance française de Plzeň, L'Alliance française de Pardubice, L'Alliance française de Liberec, L'Alliance française de Brno, L'Alliance française de Bohême du Sud

Dans les lignes qui suivent, nous voudrions présenter deux activités qui pourraient contribuer de manière significative à la diffusion de la langue française. Il s'agit du festival multidisciplinaire qui diffuse la culture française et le projet de la Carte interactive.

5.6.1 Bonjour ... !

Le festival multidisciplinaire qui a lieu dans les villes où réside l'une des Alliances française, tel que Brno, Plzeň, Ostrava et autres. Il s'agit du festival de plusieurs journées dont l'objectif est d'envahir la ville par l'atmosphère française. Même si le festival ne se focalise pas aux activités linguistiques, par les activités diverses tel que les spectacles, les concerts, les discussions, il peut susciter l'intérêt pour la langue française. Chaque ville où se déroule le festival prépare un programme pour attirer des visiteurs de goûts différents. Par exemple, le festival Bonjour Brno ! dans son programme pour l'année 2022 prépare des représentations théâtrales, un vernissage, des conférences, des concerts et des films, ainsi qu'un atelier de pâtisserie, un jeu de pétanque et un quiz pub sur le thème de la francophonie (*Program* [sans date]).

5.6.2 Carte interactive du français

Le projet immense qui réagit à la situation actuelle de l'enseignement du français dans les écoles tchèques. La carte est créée grâce à la collaboration entre les Facultés de la Pédagogie (Brno, Prague et Hradec Králové), la SUF, la Gallica, l'Institut français de Prague, le Centre universitaire de langues de l'Université Masaryk et la Chambre de commerce franco-tchèque sous la direction de Département de Langue et Littérature françaises de la Faculté de Pédagogie de l'Université Masaryk (*Interaktivní mapa francouzštiny* [sans date]).

L'idée de créer la carte interactive est née en 2021 comme la réaction aux résultats de l'enquête sur la situation actuelle avec l'enseignement du français dans laquelle les enseignants ont exprimé le besoin de la coopération entre les écoles et du support du côté d'associations des enseignants de français ainsi que d'Alliances françaises et Institut français. Son objectif est de promouvoir les possibilités de l'enseignement du français dans tous les niveaux d'études en République tchèque ainsi que présenter les opportunités d'emploi pour les francophones. En outre les Alliances et l'Institut français de Prague, nous trouvons sur la carte les écoles fondamentales et secondaires où le français est enseigné

autant que les universités où il est possible d'obtenir les doubles diplômes franco-tchèques. Grâce à la carte, les parents peuvent savoir plus facilement où le français est enseigné au primaire, mais aussi si leur enfant aura la possibilité de poursuivre son apprentissage du français au secondaire. La carte peut également aider les diplômés à choisir une université ainsi qu'à trouver un futur emploi (HKČR 2022).

6 Enquête : L’enseignement de la langue française dans les écoles slovaques

La situation déplorable avec l’enseignement de la langue française dans les écoles fondamentales et secondaires slovaques est plus qu’évident. Par conséquent, nous avons décidé de mettre en place un questionnaire auprès de ceux qui sont au centre des changements – les enseignants de français. Le questionnaire a été repris de la République tchèque où il a été réalisé pendant l’automne 2020 ; ses résultats ont encouragé la création de la Carte interactive décrite plus haut. Le questionnaire a été développé grâce à la collaboration entre SUF et Gallica. Les experts garants du questionnaire sont des didacticiens des facultés de l’Éducation tchèques. Pour pouvoir comparer les résultats dans les deux pays nous avons décidé d’utiliser le même questionnaire. Cependant il a été traduit en slovaque et la question sur l’appartenance à l’association a été supprimée. L’enquête se passait sous forme de questionnaire en ligne où les participants répondaient aux questions concernant surtout la position du français dans l’école où ils travaillent.

5.1 Les enseignants de français : le profil des répondants

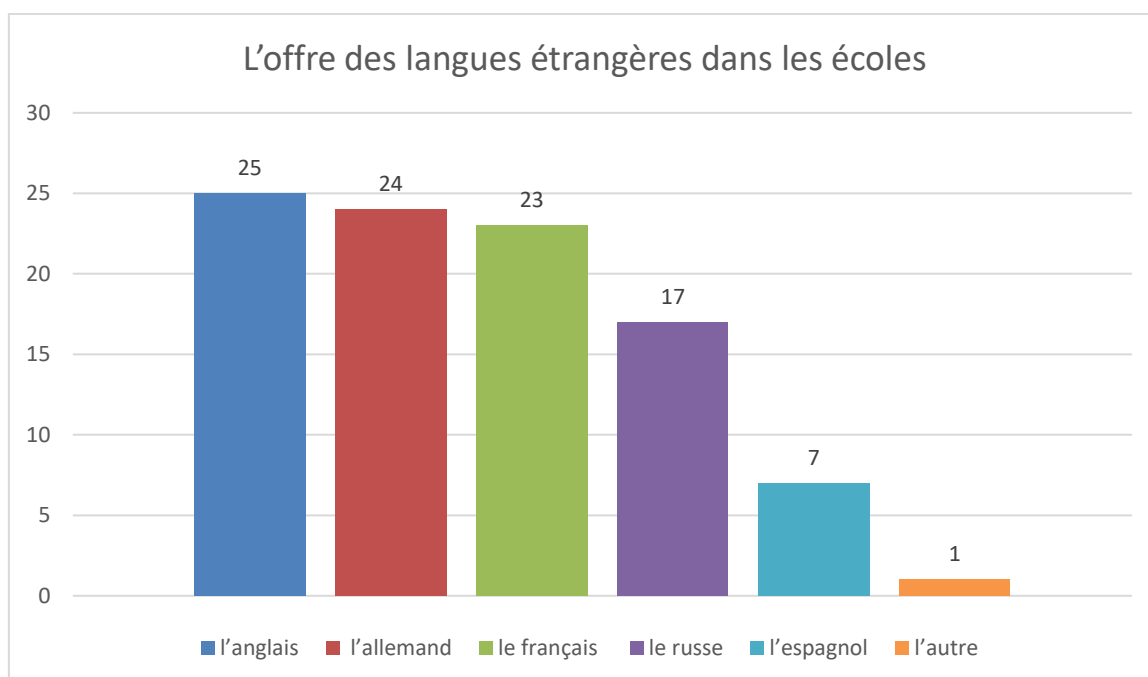
Malgré des efforts pour obtenir le plus grand échantillon possible, 25 enseignants de français ont participé au questionnaire dont 24 étaient les femmes. Le plus grand groupe d’enseignants était âgé de 41 à 50 ans (11 répondants), suivi des enseignants âgés de 31 à 40 ans (5 répondants) et des enseignants de moins de 31 ans (5 répondants). Trois répondants âgés de 51 à 60 ans et un répondant âgé de 61 à 70 ans ont également participé à l’enquête. La durée moyenne d’expérience des enseignants était de 17,08 ans¹⁴. Le plus grand nombre d’enseignants enseignaient dans la région de Bratislava (6 répondants), suivie par la région de Banská Bystrica (5 répondants), les autres participants enseignaient dans la région de Žilina (4 répondants), la région de Košice (3 répondants), la région de Nitra (2 répondants), la région de Trenčín (2 répondants) et la région de Trnava (2 répondants). Aucun enseignant travaillant dans la région de Prešov n’a participé à l’enquête. En ce qui concerne la taille de ville où les répondants enseignent, 7 répondants indiquent qu’ils enseignent dans une ville ayant 20 000 – 49 999 d’habitants, 5 répondants enseignent dans une ville avec plus de

¹⁴ L’Écart-type est $\sigma=10.18$ et la médiane est 16.

100 000 d’habitants, à la troisième place se trouve les villes de 50 000 – 99 999 d’habitants (4 répondants) et les villes avec 10 000 – 19 999 d’habitants (4 répondants). La quatrième place est occupée par les villes ayant 5 000 – 9 999 d’habitants (3 répondants.) La dernière place est représentée par les petites villes qui ont 2 000 – 4 999 d’habitants (1 répondant) et les villages ayant moins que 1 999 d’habitants (1 répondant). La plus grande partie des répondants étaient des enseignants travaillant dans des écoles secondaires (11 répondants), un autre échantillon (6 répondants) étaient des enseignants dans les écoles fondamentales. Des professeurs d’université (3 répondants) ont également participé à l’enquête ; 5 répondants ont indiqué l’option « l’autre ».

5.2 Le français dans les établissements scolaires

L’anglais ne manquait pas dans l’offre de langues étrangères dans aucune école. Juste derrière, il y a l’allemand, proposé par l’école de 24 répondants. Le français était proposé dans 23 écoles et le russe dans 17 écoles. L’espagnol, indiqué par 7 répondants, et l’italien, indiqué par 6 répondants, ont eu moins de succès. Un répondant a indiqué une autre langue que celles mentionnées proposée dans son école.



Pas moins de 13 enseignants ont indiqué qu’un seul professeur enseigne le français à l’école. Huit autres enseignants ont répondu qu’il y a actuellement 2 professeurs de

français. Il y a eu 4 réponses exceptionnelles, un enseignant a indiqué qu'il y a 14 professeurs qui enseignent le français à l'heure actuelle, un autre a répondu qu'il y a 7 professeurs à l'école, et un autre a répondu qu'il y a 6 professeurs qui enseignent le français à l'école. Un répondant a indiqué qu'il n'y a actuellement aucun professeur enseignant le français à l'école.

Quant aux élèves apprenant le français, soit comme LE1/LE2 soit comme la seconde langue d'instruction, quatre répondants ont déclaré qu'aucun élève n'apprenait le français actuellement. Un répondant a déclaré qu'un seul élève apprend le français dans un cours individuel. Les autres réponses varient, allant de 4 élèves à 400 élèves apprenant le français. Dans la question suivante, les enseignants répondaient combien des groupes de français est présentes dans l'école, le nombre moyenne était 5,32¹⁵ par l'établissements scolaire.

Selon les réponses reçues, dans 20 écoles le français est enseigné à l'heure actuelle, dont dans les 8 établissements existe une activité extrascolaire (krúžok) aussi. Quatre répondants ont indiqué qu'ils prévoyaient d'introduire l'enseignement du français. Dans trois écoles, le français est enseigné seulement sous forme d'une activité extrascolaire. La réponse « autre » a été choisi par un répondant. Dans les écoles où le français est enseigné sous forme de l'activité extrascolaire il s'agit le plus souvent des cours de langue (6 répondants) puis des cours de conversation (3 répondants), un répondant a indiqué des cours pour les débutants et l'un a indiqué des cours pour les élèves de CITE 1. Deux répondants ont déclaré qu'il y avait une autre activité extrascolaire dans leur école en plus du cours de conversation, dans un cas c'était le club du cinéma français, dans l'autre une préparation au baccalauréat.

5.3 Le français et l'enseignant

Sur les 25 répondants, 11 ont indiqué d'enseigner la langue française et une autre matière (pas une langue étrangère), 6 répondants enseignent uniquement le français, 4 autres ont indiqué d'enseigner le français et une langue étrangère, 2 répondants enseignent uniquement une matière autre que le français. Un répondant a mentionné l'option « autre » et un autre a déclaré qu'il dirigeait un cours de français – l'activité extrascolaire. Lorsque

¹⁵ L'Écart-type est $\sigma=5,6$ et la médiane est 5.

nous leur demandons combien d'heures par semaine les professeurs enseignent le français, les réponses varient. En moyenne, les enseignants enseignent environ 8 heures de français par semaine. Le plus grand nombre de répondants (5) a déclaré enseigner le français 10 heures par semaine.

Selon 10 répondants, l'intérêt pour le français dans leur école est en baisse. Cependant, huit autres répondants ont déclaré que l'intérêt pour le français dans leur école était stable, et deux ont même affirmé que l'intérêt pour le français avait augmenté. Les autres répondants ont indiqué que l'enseignement du français avait été interrompu dans leur école (2 répondants), que l'enseignement du français avait été interrompu mais se poursuivait encore dans les dernières années (1 répondant), que l'enseignement du français avait été introduit ces dernières années (1 répondant). Un répondant a choisi l'option « autre ».

D'après les réponses des enseignants à la question « *Qui ou qu'est-ce qui contribue à la promotion de l'enseignement du français dans l'établissement ?* » ce sont principalement eux, les enseignants, ou la direction de l'école qui promeuvent l'enseignement de la langue française par l'organisation des activités (la création d'un film), les concours différents ou par la propagation de la culture française (les films, chansons etc.) La mobilité étrangère et les voyages en France sont également des réponses fréquentes, tout comme le contact avec des locuteurs natifs. Les enseignants ont mentionné aussi la coopération avec la SAUF, l'Alliance française, KERIC (une organisation de jeunesse à but non lucratif). La promotion sur le site web de l'école et les réseaux sociaux ont également été fréquemment répétés. Enfin, les enseignants ont également mentionné les références des élèves.

5.4 Les attitudes du public envers l'enseignement du français dans les établissements scolaires.

Dans la question « *Si l'intérêt pour le français est en baisse, veuillez indiquer les raisons de cette baisse* » le répondant a été demandé de choisir 5 parmi 11 éléments. La plupart des répondants ont indiqué que les élèves/parents trouvaient le français difficile (13 répondants). Un autre élément fréquemment sélectionné était « les élèves/les parents préfèrent une autre langue étrangère » (11 répondants). D'autres éléments tels que : « les

élèves sont intéressés mais les parents finissent par les rembarrier » (7 répondants), « les parents/les frères et sœurs parlent une autre langue étrangère » (6 répondants), « le français n'est pas une langue d'avenir pour les carrières futures selon les élèves/parents » (6 répondants) se retrouvent à peu près au même niveau.

Dans la question suivante, les enseignants pourraient donner les raisons pour lesquelles le français n'est pas enseigné dans leur école. Seuls 3 répondants ont répondu à cette question, la raison donnée par les trois était le manque d'intérêt des élèves.

Trois enseignants ont fait des commentaires dans l'espace prévu à cet effet. L'un d'entre eux a déclaré qu'il appréciait toute forme de promotion et qu'il regrettait de ne pas utiliser cette langue et de voir son niveau décliner si lentement. Un autre a mentionné que la promotion et l'enseignement du français demandent beaucoup plus d'énergie et de temps par rapport à d'autres langues et que, comme les élèves n'ont pas de contact direct avec le français, ils ne sont pas motivés. Un troisième répondant a écrit : « *Le fait que le nombre d'enfants dans les classes diminue contribue au déclin des classes francophones, il n'est donc pas possible de diviser la classe en deux groupes et pour cette raison toute la classe doit choisir une seule (deuxième) langue ensemble.* »

Les deux questions suivantes demandaient aux enseignants de se prononcer sur la motivation du public à choisir le français comme langue LE1/LE2. Les enseignants ont été invités à sélectionner 5 éléments de la liste proposée. Quant à la motivation des élèves à choisir le français comme LE1/LE2, 6 éléments suivants ont été les plus sélectionnés : « le français leur plaît » (17 répondants), « ils aiment la France / la culture française » (14 répondants), « ils envisagent de se rendre en France pour étudier ou voyager/travailler dans les pays francophones » (9 répondants), « les parents/les frères ou sœurs parlent déjà français » (8 répondants), « ils pensent que la connaissance du français les aidera dans leur carrière » (7 répondants) et « ils veulent apprendre une autre langue qu'une langue slave ou germanique » (7 répondants). Dans le cas des parents qui recommandent le français, les enseignants ont sélectionné 5 éléments suivants : « eux-mêmes ou leurs autres enfants parlent déjà français » (12 répondants), « ils aiment la France / la culture française » (12 répondants), « le français leur plaît » (10 répondants), « ils sont convaincus que la connaissance du français aidera leurs enfants dans leur carrière » (8 répondants), « ils veulent

que leurs enfants apprennent une autre langue qu'une langue slave ou germanique » (6 répondants).

5.5 Possibilités pour le futur

Quelles mesures pourraient considérablement améliorer la position du français ?

Nous avons de nouveau demandé aux enseignants de ne choisir que 5 éléments parmi une liste d'options. Selon les répondants, la coopération avec l'Institut français de Bratislava, les Alliances françaises et d'autres institutions francophones pourrait contribuer à améliorer le statut de la langue française (11 répondants). Les deuxièmes réponses les plus fréquemment choisies sont : « une promotion ciblée de la langue française dans les écoles au moment où les élèves/les parents choisissent une langue étrangère » (10 répondants) et « la collaboration avec les universités (la visite d'étudiants des sections de français dans les cours, les cours de motivation, les ateliers animés par les étudiants en pédagogie) » (10 répondants). Les trois réponses suivantes les plus fréquemment choisies sont : « la collaboration entre les écoles fondamentales et lycées (assurer la continuité de l'enseignement du français à tous les niveaux d'enseignement » (8 répondants), la promotion des examens internationaux DELF/DALF » (8 répondants) et « une formation améliorée des enseignants de français (y compris le développement professionnel continu des enseignants) » (8 répondants).

Dans la dernière question, les enseignants ont été invités à classer 8 éléments par ordre d'importance. Les répondants ont été interrogés sur les facteurs qui pourraient contribuer à augmenter ou à maintenir la motivation des enseignants pour l'enseignement du français. En première place nous trouvons « le soutien de la direction de l'école », après il y a « le soutien de l'autorité compétente de l'école (ville, région) » (2), ensuite « une coopération avec le personnel enseignant (par ex. enseignement interdisciplinaire par projet) » (3), « un éventail de possibilités de formation continue / des formation diverses / des ateliers » (4), « le soutien de la SUF, de l'Institut français de Bratislava / des Alliances françaises, des établissements universitaire » (5), « de la documentation et de l'information pour la promotion du français dans notre école / pour argumenter les élèves / les parents / la direction de l'école » (6), « une coopération avec les parents » (7), « une collaboration entre les écoles (avec des collègues du quartier, de la ville, de la région...) » (8).

5.6 Les réponses libres

Dans la zone de commentaires, les enseignants étaient libres de s'exprimer sur l'enseignement du français. Les enseignants (3 répondants) ont signalé une baisse de l'intérêt des élèves. Un répondant a indiqué que la raison de cette baisse et le nombre faible de leçons allouées à LE2 : « *Nous avons une petite subvention horaire pour la deuxième langue. De la troisième à la cinquième année, seulement 2 heures par semaine. Cela ne suffit pas, les élèves cessent alors de s'y intéresser et se concentrent sur d'autres sujets* ». Cependant, un répondant a également déclaré que l'intérêt pour le français dans son école était en hausse : « *En première année, nous avons jusqu'à présent le plus grand nombre d'étudiants par rapport aux groupes d'années supérieures (où il y a généralement 12 étudiants dans un groupe, en première année il y en a jusqu'à 15)* ».

Dans leurs commentaires, deux répondants ont indiqué que l'apprentissage de la langue française est principalement associé aux villes. Un répondant a déclaré que le français n'a une chance de survivre que dans les grandes villes. L'autre a écrit : « *Dans la région "rurale" où je vis et enseigne, le français est comme un "mouton noir". Les gens craignent le français parce qu'ils vivent dans la croyance que l'allemand est plus proche de nous. Les plus courageux à l'esprit ouvert inscriraient leurs enfants en français, mais après le passage à l'école secondaire, il y a un problème - ils ont le choix entre l'anglais, l'allemand ou le russe encore et encore. C'est dommage, mais j'espère une amélioration et même les petits signes d'intérêt sont une motivation et un espoir pour moi :)* ».

5.7 Quels résultats par rapport aux résultats de l'enquête en Tchéquie ?

Il est difficile de comparer les résultats de l'enquête menée en Slovaquie et les résultats de l'enquête menée en République tchèque¹⁶ en raison de la grande différence de taille des échantillons. Néanmoins, dans les lignes suivantes nous essaierons de mettre en évidence les plus grandes différences et similitudes entre eux s'orientant surtout vers la position du français dans les établissements scolaires et sa perception par les élèves et leurs parents, ainsi que sur les possibilités qui pourraient améliorer son statut.

¹⁶ Les résultats de l'enquête menée en République tchèque ont été publiés dans le *Bulletin* n° 101/2021

Dans l'enquête slovaque, 40 % des enseignants ont signalé que l'intérêt pour le français est en baisse, 8 % des enseignants ont témoigné la suppression du français dans leur école, et autre 4 % des répondants ont indiqué que l'enseignement du français est terminé mais se poursuit dans certaines classes terminales. Au total, 52 % des enseignants ont indiqué que l'intérêt pour le français était en baisse ou avait complètement disparu. En cas des enseignants qui ont signalé la baisse de l'intérêt et la suppression de l'enseignement du français, il s'agissait des enseignants aux écoles fondamentales. Les autres 32 % des enseignants qui ont indiqué que l'intérêt pour le français est stable travaillent dans les écoles secondaires. De même, les résultats de l'enquête tchèque montrent que l'intérêt pour le français est en baisse, 68,8 % des enseignants ont indiqué une réponse à connotation négative (l'intérêt pour le français diminue 48,6 %, le français est encore présent dans les dernières promotions d'élèves 6,4 %, le français a déjà été supprimé des enseignements 4,2 % et autre 9,6 %) (Delalande, Bakešová, Nováková 2021). Les répondants des deux pays ont cité comme raison la plus courante de ce déclin le fait que les élèves/parents trouvent le français difficile. Une autre raison souvent citée est que les élèves/parents préfèrent une autre langue étrangère.

Selon les enseignants des deux pays, les élèves choisissent souvent le français parce qu'il leur plaît et parce qu'ils aiment la France/la culture française. Cependant, selon les résultats de l'enquête slovaque, une motivation fréquente est que les élèves envisagent de se rendre en France pour étudier, voyager ou travailler. En République tchèque, cette réponse n'a pas été souvent indiquée (Delalande, Bakešová, Nováková 2021). De la même manière, les parents des élèves des deux pays choisissent le français parce qu'ils aiment la France ou la culture française, qu'ils aiment le français ou qu'eux-mêmes ou leurs enfants parlent déjà français .

Tandis qu'en Slovaquie, les enseignants pensaient que la coopération avec l'IF ou le AF en Slovaquie pourrait améliorer la position du français dans les écoles, en Tchéquie cette possibilité n'a pas été considérée comme aussi importante (Delalande, Bakešová, Nováková 2021). Cependant, la promotion ciblée au moment où les élèves choisissent une langue étrangère a dominé les résultats des questionnaires dans les deux pays. D'autres éléments importants qui, selon les enseignants des deux pays, pourraient améliorer le statut de la

langue française sont la coopération entre les écoles fondamentales et secondaires, ainsi que la coopération avec les universités.

Il est intéressant de noter que, malgré les résultats relativement similaires des questionnaires des deux pays, les opinions des enseignants divergent sur la dernière question : *Actions qui permettraient d'augmenter/maintenir la motivation des enseignants pour l'enseignement du français*. Alors qu'en Slovaquie les enseignants ont indiqué le plus souvent « le soutien de la direction de l'école » et « le soutien de l'autorité compétente de l'école (ville, région), ces deux possibilités occupaient les deux dernières places en République tchèque. En Tchéquie l'option « une coopération entre les écoles » a occupé la première place (Delalande, Bakešová, Nováková 2021). Cependant, cette option a été jugée la moins utile par les enseignants slovaques.

Conclusion

La place de la langue française dans l'enseignement en Slovaquie et en République tchèque a évolué au fil des années. Tandis que pendant la Première République, elle occupait une position privilégiée parmi les langues étrangères, après 1948, sa place a été prise par le russe et progressivement, après la Révolution de Velours, par l'anglais également. L'Union européenne et sa politique de multilinguisme ont apporté de nouveaux objectifs à l'éducation, à savoir la maîtrise de deux langues en plus de la langue maternelle. Cette politique linguistique a influencé l'enseignement des langues dans les États membres, qui ont cherché à la mettre en œuvre dans leurs documents curriculaires. Cependant, malgré le soutien au multilinguisme, nous constatons un déclin de l'intérêt pour la langue française dans toute l'Europe, ainsi qu'en Slovaquie et en République tchèque.

Selon les données statistiques, nous avons vu que la popularité de la langue française parmi les élèves slovaques est en baisse dans les écoles fondamentales ainsi que dans les écoles secondaires. La même situation a été constatée en République tchèque, où le nombre d'élèves apprenant le français est également en baisse. Les documents curriculaires des deux pays soutiennent principalement l'enseignement de l'anglais, et en Slovaquie, l'enseignement de l'anglais est même garanti par la loi. Néanmoins, le français occupe la même place dans les deux systèmes scolaires – il fait partie des langues étrangères qui peuvent être enseignées dans les écoles. Pourtant nous pouvons constater des différences, l'une des plus importantes est l'enseignement obligatoire d'une deuxième langue étrangère dans les écoles fondamentales. C'est peut-être la raison pour laquelle le pourcentage d'élèves apprenant le français dans les écoles fondamentales en République tchèque est plus élevé qu'en Slovaquie. Les pourcentages d'élèves apprenant le français dans les écoles secondaires sont à peu près les mêmes, mais les deux pays enregistrent une baisse du nombre d'élèves.

Il existe dans les deux pays des associations qui regroupent les professeurs de français. Si les associations SAUF et SUF regroupent principalement des enseignants de français du primaire et du secondaire, les deux autres associations, FrancAvis et Gallica, travaillent avec des professeurs de niveau universitaire. Toutes ces associations soutiennent les enseignants sous forme des activités diverses menées directement aux enseignants, telles que des séminaires de formation ou par l'organisation d'activités visant à encourager les élèves à

utiliser la langue française. Les institutions culturelles sont d'autres acteurs importants de la promotion de la langue française. Grâce à la diplomatie culturelle de la France, ce réseau n'est pas modeste. Les activités culturelles pourraient motiver les élèves/parents à choisir le français comme la première ou la deuxième langue étrangère. La coopération avec ces institutions et associations a été identifiée par les enseignants comme un élément clé pour accroître l'intérêt des élèves du primaire et du secondaire pour la langue française.

Les résultats de l'enquête menée auprès des professeurs de français en Slovaquie ont confirmé une diminution de l'intérêt des élèves pour la langue française. Selon les enseignants, cet intérêt a diminué surtout dans les écoles fondamentales. En outre, les enseignants ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue et les moyens possibles qui pourraient améliorer la situation. Les enseignants slovaques manquaient de soutien de la part de la direction de l'autorité compétente de l'école. Ils ont mentionné la coopération avec les institutions et universités francophones ou la promotion ciblée au moment où les parents/élèves choisissent une langue étrangère comme moyens possibles d'accroître l'intérêt des élèves pour le français.

Pour conclure, l'objectif fixé dans l'introduction du mémoire a été atteint, malheureusement pas avec des résultats très réjouissants. En analysant les données statistiques, nous avons constaté que la baisse des élèves apprenant le français est grave. Néanmoins, il existe une base solide pour la diffusion de la langue française sous la forme de l'Institut français et du réseau des Alliances françaises. En outre, grâce aux résultats du questionnaire, nous connaissons les besoins spécifiques des enseignants et leurs points de vue sur l'enseignement du français tel que la coopération avec les institutions promouvant la langue française ou le soutien de la direction de l'école. Nous sommes conscients que l'échantillon d'enseignants n'est pas vaste, mais même avec un si petit échantillon, il est possible de voir qu'il y a place à l'amélioration. Puisque nous connaissons les besoins des enseignants de français, nous pouvons y répondre par des mesures concrètes et créer ensemble un environnement dans lequel la langue française peut s'épanouir.

Résumé

Cieľom tejto diplomovej práce je priniesť aktuálne poznatky o vyučovaní francúzskeho jazyka na základných a stredných školách v českom a slovenskom kontexte. Diplomová práca sa sústreďí predovšetkým na jazykovú politiku oboch krajín so zameraním na vyučovanie cudzích jazykov, ďalej na pôsobenie asociácií združujúcich učiteľov francúzskeho jazyka a na sieť francúzskych kultúrnych inštitúcií a udalostí, ktoré napomáhajú šíreniu francúzskeho jazyka a kultúry na Slovensku a v Česku. Okrem teoretickej roviny však vďaka výsledkom dotazníkového prieskumu *Vyučovanie francúzštiny na slovenských školách* vidíme aj aktuálnu situáciu očami tých, ktorí sú v centre zmien – učiteľov. Tento dotazník bol prevzatý z Česka, kde sa rovnaký dotazníkový prieskum uskutočnil na jeseň 2020. Dotazník vznikol vďaka spolupráci medzi asociáciami učiteľov francúzštiny SUF a Gallica a jeho odbornými garantmi sú didaktici z niekoľkých českých Pedagogických fakúlt.

Francúzsky jazyk má svoje miesto v českom ako aj slovenskom školstve už po stáročia. Najprv bola francúzština spájaná predovšetkým s aristokraciou, neskôr sa však začala masovejšie šíriť aj medzi nižšie vrstvy spoločnosti. Jej vrchol na československých školách môžeme zaznamenať v období Prvej československej republiky. Prudký pokles nastal po roku 1948, kedy ruština zaujala miesto prvého cudzieho jazyka na školách. Zmena prišla až so Zamatovou revolúciou v roku 1989, ktorá zrušila výsostné postavenie ruského jazyka v československom vzdelávacom systéme. Ďalším významným faktorom, ktorý má vplyv na vyučovanie francúzskeho jazyka je európska jazyková politika, a teda propagácia multilingvizmu. Tá sa do slovenského a českého školstva dostáva v podobe implementácií do zákonov či kurikulárnych dokumentov. Napriek podpore multilingvizmu a šíreniu myšlienky, aby každý občan európskej únie ovládal okrem materinského jazyka aj dva cudzie, pozorujeme pokles obľuby francúzštiny medzi žiakmi naprieč celou Európou.

Pokles môžeme pozorovať rovnako aj na Slovensku a v Čechách, žiaci základných a stredných škôl preferujú pred voľbou francúzštiny ako prvého alebo druhého cudzieho jazyka predovšetkým angličtinu a nemčinu, do popredia sa však čoraz viac dostáva aj španielčina. Silné postavenie anglického jazyka podporuje aj fakt, že na Slovensku je

anglický jazyk garantovaný školským zákonom. V Česku síce vyučovanie angličtiny nie je zaručené školským zákonom, napriek tomu je podľa kurikulárnych dokumentov odporúčané ponúkať angličtinu ako druhý cudzí jazyk, ak si ju žiak nevybral ako prvý cudzí jazyk. Nádej v situácii na Slovensku prinieslo nariadenie z roku 2019 o zrušení povinnosti voľby angličtiny ako prvého cudzieho jazyka. Rovnako tak v Česku bolo zrušené prednostné odporúčenie angličtiny ako prvého cudzieho jazyka. Najväčším rozdielom vo vyučovaní cudzích jazykov medzi týmito krajinami je povinné vyučovanie druhého cudzieho jazyka na druhom stupni základných škôl v Česku. Možno aj vďaka tomuto nariadeniu je percento žiakov učiacich sa francúzštinu na základnej škole vyššie ako na Slovensku. Čo sa týka stredných škôl, výber a počet cudzích jazykov závisí od typu školy. Povinné štúdium prvého a druhého cudzieho jazyka je predovšetkým na gymnáziách a niektorých iných typoch škôl. Oproti základným školám je percento žiakov vyššie, napriek tomu žiaci, ktorí sa učia francúzštinu predstavujú len okolo 4% zo všetkých žiakov učiacich sa cudzí jazyk ako v Česku, tak aj na Slovensku. Osobitným prípadom sú francúzske bilingválne sekcie, kde francúzština zastáva pozíciu druhého vyučovacieho jazyka. V Česku nájdeme štyri takéto sekcie, na Slovensku je ich šesť, väčšina z nich funguje na základe bilaterálnych zmlúv s Francúzskom.

Odhliadnuc od jazykovej politiky a jej presahu do zákonov a kurikulárnych dokumentov, majú dôležitý vplyv na postavenie jazyka v spoločnosti asociácie učiteľov a predovšetkým kultúrne inštitúcie propagujúce vyučovanie francúzskeho jazyka. Ako na Slovensku, tak aj v Česku fungujú asociácie združujúce učiteľov francúzskeho jazyka. Ich úlohou je združovať učiteľov francúzštiny a podporovať ich činnosť organizáciou rôznych vzdelávacích podujatí, podporou výmenných programov či rozvíjaním ďalšej spolupráce s organizáciami a inštitúciami podporujúcimi francúzsky jazyk. Výnimočné postavenie v samotnom šírení francúzskeho jazyka zastáva Francúzsko a jeho kultúrna diplomacia. Najväčšia sieť kultúrnych inštitúcií na svete má svoje zastúpenie aj na Slovensku a v Česku. Na Slovensku sa nachádza Francúzsky inštitút v Bratislave a dve Francúzske asociácie, jedna v Banskej Bystrici, druhá v Košiciach. Všetky tieto inštitúcie navzájom spolupracujú a uskutočňujú aktivity vo forme kultúrnych podujatí a súťaží. Rovnaká sieť, avšak hustejšia, sa nachádza v Českej republike, rovnako ako na Slovensku, aj tam pôsobí jeden Francúzsky inštitút v Prahe, okrem neho však v krajine nájdeme šesť Francúzskych aliancií. Spolupráca

medzi nimi dáva priestor vzniku mnohých projektov, okrem nich však každá asociácia organizuje aj vlastné podujatia.

Spolupráca s asociáciami a inštitúciami v podpore francúzskeho jazyka je podľa učiteľov francúzštiny kľúčová – aj to ukázal uskutočnený dotazník. Dotazníkový prieskum sa konal medzi učiteľmi francúzskeho jazyka, jeho hlavným cieľom bolo zistiť aktuálnu situáciu francúzskeho jazyka na školách z pohľadu jeho vyučujúcich. Do prieskumu sa zapojilo 25 učiteľov. Všetci zapojení učitelia určili, že sa na ich škole vyučuje angličtina, druhý najčastejšie označovaný jazyk bol nemčina a hneď za ním francúzština. Výsledky ďalej ukázali, že v trinástich školách pôsobí len jeden učiteľ francúzštiny a v ďalších ôsmich dvaja. Dotazník potvrdil aj zistenia teoretickej časti, a teda že záujem o francúzsky jazyk medzi žiakmi klesá. Až 10 respondentov označilo, že zaznamenali pokles záujmu, ďalší dvaja respondenti označili, že vyučovanie francúzštiny na ich škole bolo zrušené a jeden respondent uviedol, že vyučovanie francúzštiny skončilo, ale ešte stále prebieha v niektorých posledných ročníkoch. Podľa učiteľov je hlavným dôvodom tohto poklesu to, že je podľa žiakov/rodičov francúzština náročná. Zaujímavý je aj pohľad jedného respondenta, ktorý uviedol, že k poklesu francúzštiny neblaho prispieva aj fakt, že klesá počet detí v triede, a tak nie je možné triedu rozdeliť na skupiny, to znamená, že celá trieda si musí zvoliť jeden (druhý) cudzí jazyk.

V poslednej časti dotazníku mali učitelia určiť, aké sú potencionálne možnosti, ktoré by zlepšili pozíciu francúzskeho jazyka. Najčastejšie zvolenou odpoveďou bola spolupráca s Francúzskym inštitútom a Francúzskymi Alianciami, hneď za ňou sa umiestnila cielená propagácia francúzskeho jazyka v čase, keď žiaci/rodičia vyberajú cudzí jazyk. Treťou najčastejšie zvolenou odpoveďou bola spolupráca s univerzitami v podobe návštev študentov francúzskeho jazyka na základných či stredných školách, motivačných hodín a i. K zvýšeniu či udržaniu motivácie učiteľov francúzštiny by podľa respondentov prispela predovšetkým podpora riaditeľa školy a podpora zriaďovateľa školy.

Keďže sa rovnaký dotazník realizoval aj Česku, sme schopní porovnať výsledky oboch dotazníkov. Oba dotazníky preukázali zníženie záujmu žiakov o francúzsky jazyk, obe strany ako hlavný dôvod uviedli, že francúzština je podľa žiakov/rodičov náročný jazyk. Rovnako sa strany zhodli, že žiaci a aj ich rodičia, si vyberajú francúzštinu práve preto, že

sa im tento jazyk páči alebo majú radi Francúzsko a francúzsku kultúru. Ako hlavné riešenie vidia obe strany predovšetkým cieleň propagáciu francúzštiny v období, keď si žiaci vyberajú cudzí jazyk. Ďalej však učitelia na Slovensku vyzdvihli ako jedno z mnohých riešení spoluprácu s Francúzskym inštitútom či Alianciami. Je zaujímavé, že napriek relatívne podobným výsledkom sa v poslednej otázke slovenskí a českí učitelia nezhodli. Zatiaľ čo českí učitelia označili spoluprácu medzi školami ako kľúčovú pri zvýšení/udržaní ich motivácie, na Slovensku učitelia označili, že najviac by pomohla podpora vedenia školy a podpora zriaďovateľa.

Napriek relatívne malej vzorke učiteľov môžeme vidieť ich konkrétne postrehy a potreby, ktoré by mohli pomôcť k zvýšeniu popularity francúzskeho jazyka medzi žiakmi základných a stredných škôl. Povedomie o francúzštine by mohla zlepšiť predovšetkým jej cieleň propagácia a spolupráca s kultúrnymi inštitúciami, ktorých nie je v oboch krajinách málo.

Bibliographie

À propos, [sans date]. *Alliance Française Paris Ile-de-France*. [en ligne]. [Consulté le 5 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.alliancefr.org/about>

Activités, [sans date]. *Gallica*. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.gallica.cz/activites/>

Annuaire, [sans date]. *FrancAvis*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <http://francavis-svk.fipf.org/federation/annuaire-mini>

Association tchèque des professeurs de français, [sans date]. *SUF*. [en ligne]. [Consulté le 9 avril 2022]. Disponible à l'adresse: [https://www.suf.cz/Association tchèque des professeurs de français en République tchèque](https://www.suf.cz/Association%20tch%C3%A9que%20des%20professeurs%20de%20fran%C3%A7ais%20en%20R%C3%A9publique%20tch%C3%A8que)

Bulletin, [sans date]. *SUF*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.suf.cz/revue-bulletin/Bulletin>

BUTAŠOVÁ, Anna (éd.), 2006. *Jazyková politika v Slovenskej republike 2004 jej východiská a smerovanie*. . 1.vydanie. Bratislava : Štátny pedagogický ústav. ISBN 80-89225-04-7.

BUTAŠOVÁ, Anna, GADUŠOVÁ, Zdenka, ŽILOVÁ, Ružena et BUTAŠ, Juraj, 2007. *Koncepcia vyučovania cudzích jazykov v základných a stredných školách*. . Bratislav : Štátny pedagogický ústav. ISBN 978-80-89225-31-6.

BUTAŠOVÁ, Anna et SEGRETAIN, Arnaud, 2016. Nouvelles visions pour l'éducation nationale en Slovaquie. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. 1 septembre 2016. N° 72, pp. 19-22. DOI 10.4000/ries.5445.

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, 2001. [en ligne]. [Consulté le 15 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

CERMAT, 2021. *Souhrnná závěrečná zpráva: Výsledky maturitní zkoušky v roce 2020 a její vývoj od roku 2011* [en ligne]. 2021. Cermat. Disponible à l'adresse: https://data.cermat.cz/files/files/2020/MZ2020_zaverecna_zprava_final.pdf

COLLECTIF (éd.), 2019. *La langue française dans le monde 2015-2018*. . Paris : Gallimard. 2019. ISBN 978-2-07-278683-9.

COMMISSION EUROPÉENNE et Secrétariat Général, 2017. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture. Contribution de la Commission européenne à la réunion des dirigeants du 17 novembre 2017 à Göteborg. [en ligne]. 2017. [Consulté le 3 mars 2022]. Disponible à

l'adresse: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/SK-FR/TXT/?uri=CELEX%3A52017DC0673U>sr_lan: sk

CVTI SR, 2020. Štatistická ročenka (publikácia). *Centrum vedecko-technických informácií SR*. [en ligne]. 2020. Disponible à l'adresse: https://www.cvtisr.sk/cvti-sr-vedecka-kniznica/informacie-o-skolstve/statistiky/statisticka-rocenka-publikacia.html?page_id=9580

CVTI SR, 2021a. Štatistická ročenka - základné školy. *Centrum vedecko-technických informácií SR*. [en ligne]. 2021. Disponible à l'adresse: https://www.cvtisr.sk/cvti-sr-vedecka-kniznica/informacie-o-skolstve/statistiky/statisticka-rocenka-publikacia/statisticka-rocenka-zakladne-skoly.html?page_id=9601

CVTI SR, 2021b. Štatistická ročenka (publikácia). *Centrum vedecko-technických informácií SR*. [en ligne]. 2021. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.cvtisr.sk/cvti-sr-vedecka-kniznica/informacie-o-skolstve/statistiky/statisticka-rocenka-publikacia.html?page_id=9580

DELALANDE, Hana, BAKEŠOVÁ, Václava et NOVÁKOVÁ, Sylva, 2021. La situation de l'enseignement du français dans les établissements scolaires en République tchèque. *Bulletin SUF*. [en ligne]. 2021. N° 101/2021. Disponible à l'adresse: <https://francouzstina.ped.muni.cz/spoluprace-se-skolami>

Dodatok č. 3 k štátnemu vzdelávaciemu programu schválenému Ministerstvom školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky dňa 6. 2. 2015 pod číslom 2015-5130/1760:1-10A0 Rámcový učebný plán pre ZŠ s vyučovacím jazykom slovenským, 2019. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/inovovany-svp-1.stupen-zs/ramcovy-ucebny-plan/dodatok_cislo_3_rup_zs.pdf

Dodatok č. 5 k štátnemu vzdelávaciemu programu schválenému Ministerstvom školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky 6.2.2015 pod číslom 2015-5129/1758:1-10A0 a číslom 2015-5129/5980:2-10A0 s platnosťou od 1.9.2015 Rámcový učebný plán pre ZŠ s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny, 2019. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/files/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/inovovany-svp-1.stupen-zs/ramcovy-ucebny-plan/dodatok-c-5-k-statnemu-vzdelavaciemu-programu-ramcovy-ucebny-plan-zs-vyucovanim-jazyka-narodnostnej-mensiny.pdf>

Dodatok č.4 k štátnemu vzdelávaciemu programu schválenému Ministerstvom školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky 6.2.2015 pod číslom 2015-5129/1758:1-10A0 a číslom 2015-5129/5980:2-10A0 s platnosťou od 1.9.2015 Rámcový učebný plán pre ZŠ s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny, 2019. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/files/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/inovovany-svp-1.stupen-zs/ramcovy-ucebny-plan/dodatok-c-4-k-statnemu-vzdelavaciemu-programu-ramcovy-ucebny-plan-zs-vyucovacim-jazykom-narodnostnej-mensiny.pdf>

Dohoda v oblasti školstva, jazykového vzdelávania, univerzitnej a vedeckej spolupráce medzi ministrom školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky a ministrom Európy a zahraničných vecí francúzskej republiky na obdobie rokov 2021-2024, [sans date]. .

Dvojjazyčné sekce, [sans date]. *Institu français Prague*. [en ligne]. [Consulté le 9 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.ifp.cz/cz/vzdelani/francouzstina-v-ceske-republice/dvojjazycne-sekce/#/>

EUROPEAN EDUCATION AND CULTURE EXECUTIVE AGENCY, EURYDICE (éd.), 2017. *Klíčové údaje o vyučování jazykov v európskych školách : 2017*. . Publications Office.

FERENČUHOVÁ, Bohumila et KÁZMEROVÁ, Ľubica, 2017. La place de la langue et de la littérature française dans l'enseignement secondaire en Slovaquie (1918-1945). In : HNILICA, Jiří et MARÈS, Antoine (éd.), *La France et l'Europe centrale: la construction des savoirs réciproques à travers l'enseignement*. Pardubice : Univerzita Pardubice. pp. 202. ISBN 978-80-7560-110-0.

Francouzské Aliance v České republice, [sans date]. *Campus France*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.republiquetcheque.campusfrance.org/cs/francouzske-aliance-v-ceske-republice>

Francouzský klíč, [sans date]. *Francouzský klíč*. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.facebook.com/francouzsklic/>

Francúzska Aliancia Košice, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 6 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <http://afke.sk/>

HKČR, 2022. Interaktivní mapa francouzštiny. *Hospodářská komora ČR*. [en ligne]. 20 janvier 2022. [Consulté le 11 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://komora.cz/news/interaktivni-mapa-francouzstiny/>

Hry a soutěže, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.ifp.cz/cz/vzdelani/pro-ucitele/hry-a-souteze/#/>

HYKYŠOVÁ, Alena, 2021. Základní přehled o základních školách. *Statistika&My*. [en ligne]. 2021. N° 09/2021. Disponible à l'adresse: <https://www.statistikaamy.cz/wp-content/uploads/2021/09/18042109.pdf>

IFP || Festival francouzského filmu, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.ifp.cz/cz/festival-francouzskeho-filmu/#/>

Informačná brožúra pre učiteľov cudzích jazykov k inovovanému štátnemu vzdelávaciemu programu pre ZŠ, vzdelávacia oblasť jazyk a komunikácia: cudzie jazyky, 2017. . Štátny pedagogický ústav.

Interaktivní mapa francouzštiny, [sans date]. *Mapa francouzštiny*. [en ligne]. [Consulté le 11 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://mapa-francouzstiny.cz/>

ISKRA, Katarzyna Anna, 2021. La politique linguistique. [en ligne]. 2021. [Consulté le 19 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/142/la-politique-linguistique> Informations sur la politique linguistique de l'Union. Les fiches techniques donnent un aperçu général de l'intégration européenne et du rôle du Parlement européen.

JANÍK, Miroslav et JANÍKOVÁ, Věra, 2022. Mezi jazykovou politikou a žitou zkušeností aneb Mnohojazyčnost, která (ne)existuje. *ORBIS SCHOLAE*. 28 mars 2022. pp. 1-36. DOI 10.14712/23363177.2022.2.

JANÍKOVÁ, Věra, 2013. *Mnohojazyčnost a didaktika cizích jazyků*. . Brno : Masarykova univerzita.

KINO 35, [sans date]. *Institut français Prague*. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.ifp.cz/fr/kino-35#/>

KOSOVÁ, Beata, 2005. Profesionalita učitel'a - učitel' ako expert. In : *Příprava učitelů a aktuální proměny v základním vzdělávání*. České Budejovice : Jihočeská univerzita. 2005. ISBN 80-7040-789-1.

LabelFrancEducation, 2020. *www.institutfrancais.sk*. [en ligne]. [Consulté le 5 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://institutfrancais.sk/fr/labelfranceducation/>

LEJSKOVÁ, Alena, 2015. Perspectives of the Language Policy of the EU. *Journal of Linguistics/Jazykovedný časopis*. 1 décembre 2015. Vol. 66, n° 2, pp. 145-161. DOI 10.1515/jazcas-2016-0004.

Maturitní zkouška 2022, [sans date]. *Cermat*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://maturita.cermat.cz/menu/maturitni-zkouska>

MEIGNAN, Pierre, 2015a. La Bohême et la Moravie francophones du XIXe siècle. *Radio Prague International*. [en ligne]. 22 juillet 2015. [Consulté le 8 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://francais.radio.cz/la-boheme-et-la-moravie-francophones-du-xixe-siecle-8253437>

MEIGNAN, Pierre, 2015b. La normalisation du français en pays tchèques. *Radio Prague International*. [en ligne]. 5 août 2015. [Consulté le 15 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://francais.radio.cz/la-normalisation-du-francais-en-pays-tcheques-8252150>

Mesiac Frankofónie 2022, [sans date]. *Francúzsky inštitút na Slovensku*. [en ligne]. [Consulté le 6 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://institutfrancais.sk/mesiac-frankofonie-2022/>

MOTTL, Michael et KUZMA, Michal, 2021. *30+1*. [en ligne]. 2021. Disponible à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=QpJmwTDmbGw>

MŠMT, 2021. *Výroční zpráva o stavu a rozvoji vzdělávání v České republice v roce 2020*. . Praha. ISBN 978-80-87601-48-8.

NÁHLOVSKÝ, 2016. História. *www.afsk.sk*. [en ligne]. 31 janvier 2016. [Consulté le 5 avril 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.afsk.sk/index.php?option=com_content&view=article&id=184&Itemid=566&lang=sk

NÁRODNÍ ÚSTAV PRO VZDĚLÁVÁNÍ, [sans date]. Gymnázia. [en ligne]. [Consulté le 9 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.nuv.cz/t/gymnazia>

NÁRODNÍ ÚSTAV PRO VZDĚLÁVÁNÍ, 2013. Zavedením druhého povinného cizího jazyka na ZŠ selepší jazyková vybavenost žáků. [en ligne]. 2013. [Consulté le 8 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.nuv.cz/vse-onuv/zavedenim-druheho-povinneho-ciziho-jazyka-na-zs-se-zlepsi>

Národnost, 2022. *Sčítání 2021*. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.czso.cz/csu/scitani2021/narodnost>

Odporúčanie Rady z 22. mája 2019 o komplexnom prístupe k výučbe a učeníu sa jazykov, 2019. [en ligne]. [Consulté le 14 mars 2022]. Disponible à l'adresse: [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/SK/TXT/?uri=CELEX:32019H0605\(02\)#ntr1-C_2019189SK.01001501-E0001](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/SK/TXT/?uri=CELEX:32019H0605(02)#ntr1-C_2019189SK.01001501-E0001)

ORGANIZÁCIE MŠVVVŠ, 2017. Nové trendy vo výučbe francúzskeho jazyka na základných školách. [en ligne]. 2017. [Consulté le 1 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.minedu.sk/nove-trendy-vo-vyucbe-francuzskeho-jazyka-na-zakladnych-skolach/>

PERRENOUD, Philippe, 1993. Curriculum : le formel, le réel, le caché. [en ligne]. 1993. [Consulté le 22 février 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_21.html

Plurilinguisme, [sans date]. *Larousse*. [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/plurilinguisme/61802>

Présentation en français, [sans date]. *SUF*. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.suf.cz/presentation-en-francais/Présentation en français>

Program | Bonjour Brno, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 15 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://bonjourbrno.cz/program/>

PRŮCHA, Jan, 1999. *Vzdělávání a školství ve světě*. . Praha : Portál. ISBN 80-7178-290-4.

PRŮCHA, Jan (éd.), 2009. *Pedagogická encyklopedie*. . Praha : Portál. ISBN 978-80-7367-546-2.

PRŮCHA, Jan, WALTEROVÁ, Eliška et MAREŠ, Jiří, 2013. *Pedagogický slovník*. Praha : Portál. ISBN 978-80-262-0403-9.

PUCHOVSKÁ, Zuzana, 2022. *Informácie o FrancAvis*. 15 avril 2022.

PUPÍKOVÁ, Eva et BÍROVÁ, Jana, 2020. The French language environment in Slovakia and the professional development tools for a French language teacher. *XLinguae*. 1 janvier 2020. Vol. 13, pp. 6-23. DOI 10.18355/XL.2020.13.01.01.

RADIMSKÁ, Jitka (éd.), 2020. *20 ans de Gallica: Bilan et perspectives*. . České Budejovice : Typodesign. ISBN 978-80-7394-848-1.

RAKOVÁ, Zuzana, 2011a. Francophonie de la population tchèque. In : FENCLOVÁ, Marie et KOLAŘÍKOVÁ, Dagmar (éd.), *Francophonie en Europe centrale et pour l'Europe centrale*. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni. pp. 175. ISBN 978-80-7043-996-8.

RAKOVÁ, Zuzana, 2011b. *Francophonie de la population tchèque 1848-2008*. . Vyd. 1. Brno : Masarykova univerzita. Spisy Masarykovy univerzity v Brně. Filozofická fakulta = Opera Universitatis Masarykianae Brunensis. Facultas philosophica, č. 398. ISBN 978-80-210-5519-3. 811.133.1 |2 MRF

Rámcové učebné plány - ŠPÚ, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 26 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/sk/svp/statny-vzdelavaci-program/svp-druhy-stupen-zs/ramcove-ucebne-plany/>

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s dvoma vyučovacími jazykmi (bilingválne gymnáziá s päťročným štúdiom), 2015. . MŠVVaŠ SR.

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny, 2015. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_g_8_r_s_vyuc_jaz_nar_mensin.pdf

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovacím jazykom slovenským, 2015. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_g_8_r_s_vyuc_jaz_slov.pdf

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s osemročným štúdiom s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny, 2017. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: <https://www.minedu.sk/data/att/12058.pdf>

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny, 2015. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_g_4_r_s_vyuc_jaz_nar_mensin.pdf

Rámcový učebný plán pre gymnáziá s vyučovacím jazykom slovenským, 2015. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_g_4_r_s_vyuc_jaz_slov.pdf

Rámcový učebný plán pre gymnáziá so štvorročným štúdiom s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny, 2017. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/inovovany-svp-gymnazia-so-stvorrocny-patrocnym-vzdelavacim-programom/rup_vjn_vyucovanim_4roc-gym-final.pdf

Rámcový učebný plán pre športové gymnáziá s vyučovacím jazykom slovenským, 2015. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_g_4_r_sport_s_vyuc_jaz_slov.pdf

Rámcový učebný plán pre základné školy s vyučovacím jazykom slovenským, 2011. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/statny-vzdelavaci-program/rup1_sj.pdf

Rámcový učebný plán pre ZŠ s vyučovacím jazykom národnostnej menšiny, 2019. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/files/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/inovovany-svp-1.stupen-zs/ramcovy-ucebny-plan/dodatok-c-4-k-statnemu-vzdelavaciemu-programu-ramcovy-ucebny-plan-zs-vyučovacim-jazykom-narodnostnej-mensiny.pdf>

Rámcový učebný plán pre ZŠ s vyučovaním jazyka národnostnej menšiny, 2015. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/inovovany-statny-vzdelavaci-program/rup_zs_pre-z-s-vyu_ovan_m-jazyka-n_rodnostnej-men_iny.pdf

Rámcový učebný plán pre ZŠ, [sans date]. Štátny pedagogický ústav. [en ligne]. [Consulté le 19 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/sk/svp/inovovany-statny-vzdelavaci-program/ramcovy-ucebny-plan/>

Rámcový vzdělávací program pro dvojjazyčná gymnázia (RVP DG), 2015. [en ligne]. MŠMT ČR. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.edu.cz/rvp-ramcove-vzdelavaci-programy/ramcove-vzdelavaci-programy-pro-gymnazia-rvp-g/>

Rámcový vzdělávací program pro gymnázia RVP G, 2021. [en ligne]. MŠMT ČR. Disponible à l'adresse: <https://www.edu.cz/rvp-ramcove-vzdelavaci-programy/ramcove-vzdelavaci-programy-pro-gymnazia-rvp-g/#2-aktualizace-rvp-pro-gymn%C3%A1zia-s-%C3%BA%C4%8Dinnost%C3%AD-od-1-z%C3%A1%C5%99%C3%AD-2022>

Rámcový vzdělávací program pro obor vzdělání 23-45-L/02 Letecký mechanik, 2010. [en ligne]. MŠMT ČR. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: http://zpd.nuov.cz/RVP_4_vlna/RVP_2345L02_Letecky_mechanik.pdf

Rámcový vzdělávací program pro obor vzdělání 65-42-M/02 Cestovní ruch, 2007. [en ligne]. MŠMT ČR. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <http://zpd.nuov.cz/RVP/ML/RVP%206542M02%20Cestovni%20ruch.pdf>

Rámcový vzdělávací program pro obor vzdělání 75-31-M/01 Předškolní a mimoškolní pedagogika, 2009. [en ligne]. MŠMT ČR. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse:

http://zpd.nuov.cz/RVP_3_vlna/RVP%207531M01%20Predskolni%20a%20mimoskolni%20pedagogika.pdf

Rámcový vzdělávací program pro základní vzdělávání, 2021. [en ligne]. MŠMT ČR. Disponible à l'adresse: <https://www.edu.cz/rvp-ramcove-vzdelavaci-programy/>

Recommandation OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant et Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur – Edition révisée 2016., 2019. [en ligne]. Genève. ISBN 978-92-2-231131-6. Disponible à l'adresse: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/normativeinstrument/wcms_493317.pdf

REZNIKOW, Stéphane, 2008. *Frankofilství a česká identita (1848–1914)*. . 1. české vyd. Praha : Karolinum. ISBN 978-80-246-1437-3.

SHEILS, Joseph, 2003. La contribution du Conseil de l'Europe aux politiques linguistiques en Europe. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*. 1 septembre 2003. N° 33, pp. 95-100. DOI 10.4000/ries.1717.

SODB2021, 2021. *SODB2021 - Sčítanie obyvateľov, domov a bytov*. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.scitanie.sk/>

Spievam po francúzsky 2022: zápisy sú otvorené, 2021. *Francúzsky inštitút na Slovensku*. [en ligne]. [Consulté le 6 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://institutfrancais.sk/spievam-po-francuzsky-2022-zapisy-otvorene/>

ŠPÚ a Francúzsky inštitút na Slovensku rozšíria spoluprácu v oblasti vzdelávania - ŠPÚ, [sans date]. [en ligne]. [Consulté le 14 février 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.statpedu.sk/sk/aktuality/novinky-main/spu-francuzsky-institut-slovensku-rozsiria-spolupracu-oblasti-vzdelavania.html>

Standardy pro základní vzdělávání: Francouzský jazyk, 2013. [en ligne]. MŠMT ČR. Disponible à l'adresse: <https://digifolio.rvp.cz/artefact/file/download.php?file=67489&view=9832>

Stanovy Slovenskej asociácie učiteľov francúzštiny, 2018. [en ligne]. Slovenská asociácia učiteľov francúzštiny. Disponible à l'adresse: <http://www.sauf.sk/informations.html>

Štátny vzdelávací program: Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 1, 2011. [en ligne]. Štátny pedagogický ústav. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/statny-vzdelavaci-program/francuzsky_jazyk_isced1.pdf

Štátny vzdelávací program: Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 2, ISCED 3 Úroveň A2, [sans date]. [en ligne]. Štátny pedagogický ústav.

Disponibile à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/statny-vzdelavaci-program/francuzsky_jazyk_a2_titul.pdf

Štátny vzdelávací program: Francúzsky jazyk (Vzdelávacia oblasť: Jazyk a komunikácia) Príloha ISCED 2 Úroveň A1, [sans date]. [en ligne]. Štátny pedagogický ústav. Disponible à l'adresse: https://www.statpedu.sk/files/articles/dokumenty/statny-vzdelavaci-program/francuzsky_jazyk_a1_isced2.pdf

Štátny vzdelávací program pre odborné vzdelávanie a prípravu, 2013a. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. [Consulté le 11 avril 2022]. Disponible à l'adresse: https://siov.sk/wp-content/uploads/2019/02/SVP_76_Ucitelstvo.pdf

Štátny vzdelávací program pre odborné vzdelávanie a prípravu, 2013b. [en ligne]. MŠVVaŠ SR. [Consulté le 11 avril 2022]. Disponible à l'adresse: https://siov.sk/wp-content/uploads/2020/04/SVP_23_24-Strojarstvo_a_ostatna_kovospracuvacia_vyroba.pdf

ŠTEFLOVÁ, Andrea, [sans date]. Je sais faire en français. *SUF*. [en ligne]. [Consulté le 10 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.suf.cz/je-sais-faire-en-francais/>

ŠUKOLOVÁ, Lucia, 2019. Súčasná jazyková situácia v Európskej únii. In : *Jazyk a politika. Na pomedzí lingvistiky a politológie IV*. EKONÓM. ISBN 978-80-225-4641-6.

Symposium d'automne, [sans date]. *SUF*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.suf.cz/symposium-d-automne/Colloque d'automne>

TASR, 2020. Gröhling potvrdil, že na školách sa prioritne stále vyučuje angličtina. *teraz.sk*. [en ligne]. 19 septembre 2020. [Consulté le 18 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.teraz.sk/slovensko/grohling-potvrdil-ze-na-skolach-sa/494316-clanok.html>

TLAČOVÉ SPRÁVY MŠVVaŠ SR, 2019a. Najväčšou zmenou vo vzdelávaní bude v novom školskom roku uvoľnenie výučby cudzieho jazyka. [en ligne]. 26 août 2019. [Consulté le 17 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.minedu.sk/najvacsou-zmenou-vo-vzdelavani-bude-v-novom-skolskom-roku-uvolnenie-vyucby-cudzieho-jazyka/>

TLAČOVÉ SPRÁVY MŠVVaŠ SR, 2019b. Maturita 2019 - výsledky externej časti maturitnej skúšky. [en ligne]. 5 juin 2019. [Consulté le 31 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.minedu.sk/maturita-2019-vysledky-externej-casti-maturitnej-skusky/>

TOMALOVÁ, Eliška, 2008. *Kulturní diplomacie : francouzská zkušenost*. . Praha : Ústav mezinárodních vztahů. ISBN 978-80-86506-73-9.

Učebný plán pre päťročné bilingválne slovensko-francúzske triedy gymnázií, 2016. .

Utilisation du CECR, [sans date]. *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*. [en ligne]. [Consulté le 14 mars 2022]. Disponible à l'adresse:

<https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/uses-and-objectives>

VELČOVSKÝ, Václav, 2011. Typologie jazykové politiky (s příklady z historie existence češtiny ve vícejazyčném státě). *Jazyk, Komunikacja, Informacja*. 2011. N° 6, pp. 8.

Vybrané výsledky, 2021. *SODB2021 - Sčítanie obyvateľov, domov a bytov*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.scitanie.sk/>

Vyhláška č. 318/2008 Z. z. Vyhláška Ministerstva školstva Slovenskej republiky o ukončovaní štúdia na stredných školách, 2008. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://www.zakonypreludi.sk/zz/2008-318>

Výsledky, 2022. *Sčítání 2021*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.czso.cz/csu/scitani2021/vysledky-prvni>

Vzdelávanie, [sans date]. *Institut français Slovaquie*. [en ligne]. Disponible à l'adresse: <https://institutfrancais.sk/vzdelavanie/>

What languages are studied the most in the EU?, 2021. *Eurostat*. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/edn-20210924-2>

Zákon č. 245/2008 Z. z. - Zákon o výchove a vzdelávaní (školský zákon) a o zmene a doplnení niektorých zákonov, 2008. *Zákony pre ľudí*. [en ligne]. [Consulté le 26 mars 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.zakonypreludi.sk/zz/2008-245>

Zákon č. 561/2004 Sb. Zákon o předškolním, základním, středním, vyšším odborném a jiném vzdělávání (školský zákon), 2004. [en ligne]. [Consulté le 18 avril 2022]. Disponible à l'adresse: <https://www.zakonyprolidi.cz/cs/2004-561#cast3>

Liste d'abréviations

AF BB	Alliance française Banská Bystrica
AF KE	Alliance française Košice
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
IF	Institut française
LE1	première langue étrangère
LE2	deuxième langues étrangère
MŠMT ČR	Ministerstvo školství, mládeže a tělovýchovy České republiky
MŠVVaŠ SR	Ministerstvo školstva, vedy, výskumu a športu Slovenskej republiky
RUP	Rámcový učebný program
RVP	Rámcový vzdelávací program
ŠVP	Štátny vzdelávací program

Annexes

Annexe 1 – Questionnaire : Vyučovanie francúzštiny na slovenských školách